LA CLEF DU CABINET,

DES PRINCES

DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur les Matieres du tems.

JUIN 1729.



A LUXEMBOURG,

Chez Andre' Chevalier, Imprimeut de Sa Majesté Imperiale & Catholique, & Marchand Libraire.

M. D C C. XXIX.

Avec Privilege de Sa Sacrée Maiesté Imperials & Catholique, & Approbation du Commissaire Examinateur:

AVIS AU PUBLIC.

E fournal continuera de paroître regu-liérement au commencement de chaque mois; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres pièces qui pourront interesser & être agréables an Public; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit fournais est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement dépuis son origine: on en trouve chez lui le fond qui a commencé en fuillet 1704. de même que le Suplément en 2. Volumes, qui remonte ju (qu'à la Paix de Risvick. Ceux qui vondront en faire des corps complets & avoir des mois separez, peuvent s'adresser à lui comme à la source; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, tant de ses impressions, que de tous Pais: de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois separez, & differens Journaux Litteraires, Historiques & Politiques, comme Republiques des Lettres, Histoire des ouvrages des Sçavans, Histoire critique de la Republique des Lettres, l'Europe savante, Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, 7, vol. & il sontinue d'en paroître un chaque quart d'an.

LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur les Matieres du tems.

Juin 1729.

ARTICLE I.

Contenant quelques nouvelles de Litterature & autres remarques curienses.

Rance. Metz. Mr. de Montholon, que le Roi a nommé à la Charge de Premier President du Parlement de Metz, (Voyez les deux précedens Journaux) pour remplacer seu Mr. de Chazot * qui occupoit si dignement ee poste, arriva en cette Ville le premier Mai, & y sur reçû avec toutes les marques d'honneur dûes à l'Emploi important qu'il vient remplir dans cette Province. La distinction ** avec laquelle la Cour l'a élevé à cette dignité, par préserence à quantité d'autres Sujets qui étoient plus à portée

* Mr. de Chazot étoit neveu du fameux Mr. Bossuet, Evêque de Meaux, Abbé de Sr. Arnould, Gr. & ne saisse qu'un fils qui est Président à mortier su Parlement de Mezz.

** Mr. de Montholon étoit Président au Parlement de Pau en Bearn, & la Cour l'a tiré de ce Pays, pour le placer par distinction à la tête du Parlement de Metz, à l'autre extremité du Royaume. d'y aspiter, donne une haute idée du merite & de la vertu de ce Magistrat. Il est d'une Famille distinguée dans la Robe, & le nom de Montholon fait figure dans l'Histoire de France, sous les Regnes de François I. & de Henri III. François de Montholon, premier du nom, fut en 1542. Avocat General, puis Président à mottiet au Parlement de Paris: ensuite François I. Roi de France, le fit Garde des Sceaux. François de Montholon, second du nom, fils do précedent, préfera l'Emploi d'Avocat au Parlement de Paris, à des Charges considerables; en 1588. Henri III. Roi de France, l'honora de la même Charge de Garde des Sceaux; mais aprés la mort de ce Roi, il remit volontalrement, par une modestie & un definteressement sans exemple, les Sceaux au Cardinal de Vendôme, quoique Henri IV. le pressat de les garder; préserant une vie privée au faste & aux embarras de la Cour. Mr. le premier Président du Parlement de Metz descend de Pere en fils de ces grands hommes. Le jour de son arrivée, l'Ode suivante lui fut presentée : Quoique les Muses soient ordinairement un peu flatteuses, il ne se trouve, dit on, rien de trop dans cette Piece; prévenu que l'on est, que ce digne Magistrat soutiendra parfaitement tous les beaux & excellens caracteres avec lesquels le Poëte Messin nous trace son portrait.

ODE

Presentée à Mr. de Montholon, premier Président du Parlement de Metz.

Uel transport inconnu m'agite!
Quel nouveau feu trouble mes sens!
D'où vient l'ardeur que je ressens?
Ah! je vois Phæbus & sa suite;

L'Helicon

des Princes &c. Juin 1729.

395

L'Helicon paroît a mes yeux,

Pegaze, Hypocrene . . . grands Dieux!

Les neufs Sœurs, filles de memoire,

M'invitent toutes de monter

Sur ce Mont si cher à leur gloire:

A quel dessein, pour qui chanter?

Calliope va me l'apprendre:
C'est, me dit elle, MONTHOLON.
Ah! Muse, quel auguste nom!
Oserois je bien l'entreprendre?
Oüy; mais du moins en ce moment,
Pour m'en acquitter dignement,
Conduis moi, sevante Déesse,
Dans ces agréables détours,
Qui font l'ornement du Permesse;
Te ne puis rien sans ton secours.

Je sens déja que tu m'inspire,
Ces mouvemens viennent de toy:
Tu vas joindre aux sons de ma voix,
Lés divins accords de ta Lyre.
Peuples, écoutez ses Chansons,
Soyez attentifs à ses sons;
Elle les consacre au merite
De vôtre illustre Protecteur;
Peuples, que vôtre voix l'imite,
Chantez vôtre commun bonheur.

C'est par lui que l'aimable Astrée, Si long-tems cachée à nos yeux, Fera, paroissant en ces lieux, Renaître la saison dorée: Contre un cruel Usurpateur, L'Orphelin trouve un Désenseur, Par ses soins, la Veuve timide 396 La Clef du Cabinea Ne craindra plus l'oppression, Le Tyran de leur sang avide, Gémit sous sa punition.

Je vois la discorde abatuë, l'union revient, s'en est fait, Ce monstre est pour jamais désait, La gloire à lui seul en est duë; La chicane expire à son tour: Fut-il pour vous un plus beau jour. Peuples, que vôtre constance Se ranime ici pour jamais, Vous verrez seurir l'abondance, L'Ordre, la Justice & la Paix.

Bienfaisant, doux és pitoyable,
La bonté regne dans son cœur.
Et le rend sensible au malheur
Qui fait languir le miserable:
En tout égal à ce Romain,
Les délices du genre humain,
Il captive toute la terre;
N'ayant de plaisirs plus charmans,
Que de mettre ses soins à faire
Et des heureux és des contens.

Doüé d'une rare prudence, Il ne forme point de desseins Qu'il ne les conduise à leurs sins; Rien n'égale sa prévoyance: Mais, qui dira son équité, Son amour pour la verité? Implacable ennemi des crimes, Il en est par-tout le vangeur; Nous ne serons point les victimes D'un injuste Persecuteur. Juge t'il qu'il est nécessaire

De se recréer un moment,
Aprés un travail important;

La science a dequoy iuy plaire,
Il en fait son délassement

Et son unique amusement;

Rie n'échappe à sa connoissance,
Son esprit vis és penetrant

Veut disputer à sa naissance

A qui le rendre le plus grand.

Sorti d'une Famille illustre,
Il en rehausse encore le nom:
Les vertus du grand MONTHOLON *
Chez lui sont dans leur plus beau lustre;
Digne Rejetton de son Sang,
Digne un jour d'occuper le rang
Pont ce grand homme étoit la gloire;
Peuples, nous l'y verrons monter,
Et ce sera de nôtre Histoire
Le plus bel endroit à conter.

Que le siecle qui l'a vû naître, A bon droit se peut dire heureux; Jusque chez nos derniers Neveux, Son renom se fera connoître; Et tant que l'Empire des Lys Sera craint de ses ennemis, Et qu'il remplira de sa gloire La rondeur du vaste Univers, Son nom, ses vertus, sa memoire Seront le sujet de nos vers.

II.

II. Angleterre. Un Auteur Anglois nous fournit l'éloge du jeune Prince de Galles: en voici quelques traits, suffisans pour faire connoître un Prince destiné à soûtenir un jour un grand rôle dans le monde.

L'Auteur aprés avoir exprimé la satisfaction que tout Anglois bien intentionné ressent de la presence du Prince de Galles, dont les belles qualitez, tant naturelles qu'acquises, confondent la malice, & font taire l'envie même, entre dans un détail de sa personne; ,, ses yeux, dit-il, sont pleins de personne; il a les cheveux parfairement beaux; son , tein est clair & vis; sa taille nette & exacte, , & sa constitution trés-saine: La douceur & l'apréable innocence de la jeunesse qui brillent dans , ses regards, ajoûtent une charmante grace à , toutes ses manieres. & le rendent les délices de , tous ceux qui ont l'honneur d'aprocher de sa , personne.

" Ce Prince, continue l'Auteur, s'aplique avec , beaucoup d'affiduité à toutes sortes d'exercices , convenables à un Prince, dans lesquels il ex-" celle, & particulierement à monter à cheval, , dont il fait son plus grand plaisir. Il parle la langue françoise avec beaucoup de facilité, & », en connoît la finelle; il fait de grands progrés » dans la langue Angloise; il avance considerablement dans les études propres à son âge, & il'est », si bien informé de l'état de la Chrêtienté, qu'il », est capable de discourir fort pertinenment des principales affaires qui sont à present sur le tapis. " On s'est servi, dir l'Auteur, d'une méthode ex-" cellente pour l'éducation de ce jeune Prince: on " n'a pas seulement pris un trés grand soin de le , rendre également maître de ses actions & de ses » paroles; mais par ordre de Sa Majesté, on a **é**loign**é** des Princes &c. Juin 1729. 399
éloigné de lui toute aparence de flatterie, avec « tant de succés, chose trés-rare dans une Cour, « que S. A. R. a conçû de bonne heure tout le mé pris qu'on doit avoir pour un vice si bas. Cette « méthode, ajoûte l'Auteur, est bien disferente de « celle qu'on employe ordinairement pour l'éducation des Princes, ausquels on n'inspire le plus « souvent que des idées de grandeur, en leur representant continuellement leur pouvoir & leur « dignité, sans faire la moindre mention de l'homme, de la créature raisonnable, &c. mais S. « A. R. ayant la solide vertu pour principe, a appris qu'il est homme comme les autres, & que «

s'il veut rendre son caractere infiniment illustre, il doit premierement s'appuyer sur la vertu.

L'Auteur aprés avoir observé son amour filial, qui lui fait souhaiter avec ardeur, que le jour auquel il sera appellé au Trône, pour lequel il est né, ne puisse arriver que fort tard; sa vivacité qu'il sçait moderer par son esprit & par sa douceur toûjours égale; sa mémoire & ses autres qualitez personnelles, dit, que ce qui est le plus admirable, & qui distingue le plus son caractere', c'est ce bon naturel qui paroît dans " tour ce qu'il dit & dans tout ce qu'il fait. C'est de cette source que dérivent tant d'excellentes " qualitez, qui ne manqueront pas de produire des vertus Royales; c'est de-là que provient cette " vertu, qui fait que les Princes écoutent les sages conseils de leurs fideles serviteurs, & qui imprime dans leur esprit cette maxime, Que rien n'est bon dans la puissance, que la puissance de " faire du bien.

Enfin, conclut l'Auteur, comme ce bon natu- «
rel l'engage à traiter un chacun de la maniere «
la plus obligeante, il s'ensuit, que lorsqu'il aura «

400 La Clef du Cabinet

", cette puissance en main, il aura pour ses Sujets ", les égards les plus tendres & les plus genereux, ", & ne se servira de cette puissance que pour les ", soulager, les proteger & les recompenser; de ", sorte qu'on peut hazarder de dire, Heureux sera ", le peuple qu'il gouvernera.

Le Libraire Tonhion a achevé la nouvelle édition de Reymer Fædera, & a eu l'honneur d'en presen-

ter des Exemplaires à L. M.

III. Lorraige. Les Muses Lorraines, en perdant le grand Prince que la mort vient d'enlever, perdent leur appui & leur protecteur; ainsi le sujet de leur douleur ne peut être plus juste. Amis Lecteurs, prenons part à leur affliction; la perte d'un bon & d'un genereux Prince, tel qu'étoit Leopold I. de glorieuse mémoire; doit interesser toute la terre. On m'a adressé la petite Pièce suivante qui me paroît assez juste.

A mort en ce pays vient de faire un échange, Qui produit dans nos cœurs un surprenans, mélange: Tout y est confondu, tristesse, joye, desirs, Esperance, regrets, desespoirs & plaisirs.

LEOPOLD que l'occasion Auroit fait marcher sur les traces Des grands Heros de sa Maison, Qui les eût surpassé s'il avoit eu leur place.

Ce Prince rempli de merite, Du Trône descend au tombeau, Et dans le moment qu'il le quitte, On y voit rémonter un Souverain nouveau;

Souverain, qui formé par la scavante main

des Princes &c. Juin 1729. Du plus sage Empereur qu'on ait vû dans l'histoire. Donne lieu d'esperer que le Peuple Lorrain Sous lui sera comblé d'opulence & de gloire.

On entrevoit déja ces deux grands avantages Dans vos judicieuses Loix, Princesse, aux pieds de qui par amour & par choix Nous sommes engagés de porter nos hommages.

Ainsi aprés avoir long tems Versé sur nos malheurs de vives & justes larmes. Il faut moderer nos allarmes Dans l'espoir d'obtenir le bien qui nous attend.

IV. Le mot de l'Enigme du mois dernier est l'Evantail.

ENIGME.

Eux sœurs sans être surannées, Ni d'une éclatante beauté , Sont d'une grande utilité, Par le grand nombre des années.

Méprisées de ceux qui viennent, Recherchées de ceux qui s'en vont, Les premiers, tant qu'ils peuvent tiennent Le profond mépris qu'ils en font.

On les met souvent en prison, Et hors de-là, quoi qu'ignorantes, On les exerce pour raison Sur des matieres trés-sçavantes.

V. Suite de la Lettre des Evêques de France au Roi.

... D'un autre côté il n'est pas moins constant que la condescendance, dont il n'est fait mention dans l'Arrêt dis

du 30. Mai 1676. que comme d'une condescendance particuliere & personnelle, ne paroît par aucun monument authentique émané du St. Siège; que dans cette occasion le Pape reclama toujours pour la Loi de l'Eglise, qu'il declara ne vouloir point s'en départir; qu'il protesta, comme on l'a vû, en écrivant aux 4. Evêques, & en leur rendant ses bonnes gracee, qu'il n'auroit jamais admis ni exception, ni restriction quelconque dans leurs signatures du Formulaire: que l'Eglise de France qui avoit accepté cette Loi avec solemnité, l'a maintenue dans toute sa force, & que si quelque Evêque particulier y a derogé quelquefois, il n'a point été avoüé par le Corps des premiers Pasteurs: que dans toutes les Assemblées du Clergé qui ent suivi la soumission des quatre Prélats, les Evêques ont toujours insisté sur la necessité de signer puremint & simplement le Formulaire, sans y admettre la moindre restriction: que les Universités du Royaume, & particulierement la Faculté de Theologie de Paris, ont suivi cet exemple : que les Papes ont continué depuis Clement IX, à exiger avec exactitude cette signature pure & simple, selon la disposition des Decrets Apostoliques, qui en ont prescrit l'obligation: qu'enfin tout subterfuge a été ôté aux Novateurs sur cette matiere, par ce qui s'est passé en France à l'occasion du fameux cas de conscience, & par la Bulle Vineam Domini Sabaoth.

Quelque précise que soit la Bulle Vincam Domini, contre la doctrine qui établit la suffisance du silence respectueux quant au Fait de Jansenius, les Avocats prétendent cependant que Clement XI. n'a point condamné cette doctrine; que sa Bulle ne proscrit la suffisance du silence respectueux que quant au point de droit: Clement IX., disent ils, s'étoit bien précisément contenté du silence respectueux, Clement XI.

des Princes &c. Juin 1729. 403

condamne t-il ce silence respectueux spécifiquement comme appliqué au point de fait? Non, il le condamne en general comme ne satisfaisant point à l'obésssance qui est dûé aux Constitutions de ses Prédecesseurs... Jamais Clement IX. ne se contentoit du silence respectueux par raport à la décisson du point de droit. Un peu aprés ils disent de Clement IX. qu'il s'est contenté de l'obésssance respectueuse qui est de ne dire, ni écrite, ni enseigner rien de contraire à ce qui a été décidé par les Papes sur ce sujet. Et ils ajoutent, qu'en ce point il n'est pas contredit par Clement XI. qui ne condamne pas spécifiquement le silence respectueux, déterminé à la

décision du point de fait.

Qui auroit jamais imaginé qu'on eut ofé donner à la Bulle de Clement X, une interprétation si évidenment detruite par les faits? Quarante Docteurs avoient été consultés sur les dispositions d'un Ecclésiastique qui croyoit qu'il suffit d'avoir une soumission de respect & de silence pour ce que l'Eglise a décidé sur le fait de Jansenius, & qui avoit signé le Formulaire dans eette persuasion. Les Docteurs avoient repondu que les sentimens de cet Ecclésiastique n'étoient ni nouveaux ni finguliers, ni condamnés par l'Eglise, ni rels enfin que son Confesseur dût exiger de lui qu'il les abandonnât pour lui donner l'absolution. Il est manifeste qu'il ne s'agissoit là du silence respectueux que par raport au fait. Plusieurs Evêques condamnerent d'abord la résolution de ce Cas de conscience, & son Exposé, particulierement en ce qu'il y étoit dit qu'il suffit d'avoir une soumission de respect & de silence. pour ce que l'Eglise a décidé sur le fait de Jansenius. La Faculté de Theologie de Paris condamna cette môme proposition comme temeraire, scandaleuse, injurieule aux Souverains Pontifes & aux Evêques de France, France, & donnant occasion de renouveller entierement la doctrine de Jansenius ci-devant condamnée.

Ce fut dans ces circonstances que le Pape Clement XI. donna la Bulle Vincam Domini, & voici comme il expose les erreurs qu'il condamne; erreurs qu'i ne se trouvent que trop exactement copiées par les Auteurs de la Consultation.

Ils abusent, disort il, du Bref de Clement IX, notre Prédecesseur, adressé à quatre Evêques de France, comme si ce Pape qui a declaré dans ce même Bref. qu'il demeuroit trés-fortement attaché aux Constitutions d'Innocent X. & d'Alexandre VII. ses Prédecesseurs; qu'il avoit exigé de ces quatre Evêques une vraye & entiere obéissance, & qu'ils souscrivissent sincérement au Formulaire d'Alexandre VII. avoit admis effectivement dans une affaire si importante quelque exception ou restriction, dans le tems même qu'il protestoit qu'il n'en auroit jamais admis aucune. Il est bon de faire remarquer ici en passant, que voilà les Auteurs de la Consultation con. tredits formellement sur la Paix de Clement IX., & contredits dans un monument trés-solemnel. Le Pape continuë: Ces hommes inquiets ont répandu de tous côtés des Ecrits & des Libelles composés avec un art recherché exprés pour tromper, dans lesquels, par un attentat injurieux au Siège Apostolique, & au grand scandale de toute l'Eglise, ils ont osé enseigner que pour rendre aux susdites Constirutions Apostoliques l'obéissance qui leur est dûe, il n'est pas necessaire de condamner interieurement comme heretique le sens du Livre de Jansenius condamné, comme il a été marqué ci-dessus, dans les cinq Propositions, mais qu'il suffit de garder sur cela ce qu'ils appellent un filence respectueux. Ces paroles s'aecordent elles avec ce qu'on lit dans la Consultation, Que le Pape Clement XI. n'a pas condamné

des Princes &c. Juin 1729. spécifiquement le silence respectueux appliqué au point de Fait? Enfin le Pape prononce solemnellement que par ce silence respectueux on ne satisfait point à l'obéissance dûë aux Constitutions Apostoliques mais que tous les Fideles doivent rejetter & condamner comme heretique, non seulement de bouche, mais aussi de cœur, le sens du Livre de Jansenius condamné dans les cinq Propositions, qui est celui que leurs propres termes presentent d'abord, comme il a déja été dit, & qu'on ne peut souscrire licitement au Formulaire dans une autre pensée, dans un autre esprit, & dans une autre croyance. Il est étonnant après des expressions si précises, que les Avocats ayent pû méconnoître le vrai sens d'une Bulle où Clement XI. s'est énoncé si clairement.

Ce qui se passa en France pour l'exécution de la Bulle Vineam Domini; le jugement même que les partisans de Jansenius porterent de cette Bulle, sour-inssent de nouvelles preuves pour détruire ce qui est avancé dans la Consultation. Nous déclarons, disent les Evêques dans le Mandement, qui fut dressé par l'Assemblée de 1705, pour l'acceptation de cette Bulle, que l'on ne satisfait point par le filence respectueux à l'obéssance qui est dûe aux Constitutions des Souverains Pontifes Innncent X. & Alexandre VII. qu'il faut s'y soumettre interieurement, rejetter pon seulement de bouche, mais même de cœur, & condamner comme héretique le sens du Livre de Jansenius, condamné dans les cinq Propositions.

Les Partisans de Jansenius n'épargnerent point cette même Bulle, lorsqu'elle sut devenue publique; ils se répandirent en invectives contre elle: un d'entre eux sut assez témeraire pour la dénoncer par un Ecrit public à l'Eglise Universelle. Se seroient d'ils tant recriés, s'ils avoient été persuadés que le Pape ne condamnoit pas spécifiquement le silence respectueux,

comme

406 La Clef du Cabinet

comme appliqué au point de fait?

On ne peut s'empêcher de relever encore ici l'ens droit de la Consultation, où il est dit que la Bulle Vineam Domini, suppose que le sens condamné de ces Propositions, est le sens du Livre de Jansenius; que les Bulles d'Innocent X. & d'Alexandre VII. le supposoient de même. Ce n'est point par supposition que les Bulles ont parlé du fait, ce n'est point par une simple supposition qu'elles énoncent que les cinq Propositions sont tirées du Livre de Jansenius, & condamnées au sens de son Livre. Alexandre VII. disoit Mr. Bossuet , a déclaré à toute l'Eglise l'examen exact qu'a fair son Prédecesseur Innocent X. non seulement du droit, mais du fait. C'est en consequence de cet examen, c'est à la priere des Evêques de France, qui le plaignozent de ce que les Novateurs par la distinction du fait & du droit, éludoient la condamnation du Livre de Jansenius, que ce Pape prescrivit les termes précis du Formulaire, pour exiger de la part des Ecclésiastiques une soumission complette à la condamnation du Livre & des propositions de Jansenius. C'est cette Loi que Clement XI. renouvella par la Bulle de 1705. & dont il ordonna l'exécution. Est il permis de réduire à une simple supposition, ce qui est l'objet précis de la Loi?

Les erreurs qui se trouvent dans la Consultation par raport à la signature du Foemulaire, & que nous venons d'exposer, sont d'autant plus condamnables, qu'elles renferment un mépris formel de l'autorité Ecclésastique & de la puissance Royale. Elles tendent en même-tems à anéantir tous les jugemens que l'Eglise a rendus sur les contestations qui l'affligent depuis 80. ans; & tous les Edits & Arrêts que nos Rois ont donnés pour proteger les Décisions du Pape & des Evéques sur ce point. On a vû que l'Eglise n'exige rien par raport à la signature du Formulaire qu'elle

des Princes &c. Juin 1729. n'ait exigé dans tous les tems, lor squ'elle jugeoit à propos en condamnant les erreurs, de condamner les Livres qui les renfermoient. On a vû que dans l'occasion presente elle a des raisons pour l'exiger, aussi fortes qu'elle en eût jamais; raisons qui consistent dans la necessité de garantir les Fideles de la séduction, & de prévenir les artifices des Novateurs, dont le but est de soustraire à la censure le Livre de Jansenius, pour avoir la liberté de soûtenir les erreurs qui y sont renfermées. On a vû combien sont vains & frivoles les subterfuges que les partisans de Jansenius ont employés, sous le prétexte de la Paix de Clement IX. pour s'assurer par les apparences d'une obéissance trompeuse, le moyen de se révolter impunément contre les décisions de l'Eglise. On a vû enfin que pour conserver les Défenseurs de Jansenius dans la possession de tenir une conduite remplie de fausseté & de déguisement, les Auteurs de la Consultation donnent à la Bulle Vineam Domini, au préjudice de la bonne foi, des interprétations aussi contraires aux propres termes de la Bulle, qu'au veritable sens, selon lequel elle a été reçûë & exécutée.

Ainst sans examiner des questions dans lesquelles l'Eglise n'a pas jugé à propos, & n'a pas eu besoin d'entrer; nous dirons avec l'Eglise, sans aller plus loin qu'elle, qu'on ne peut lui refusnr une soumission entiere & absoluë sur la condamnation du sens de Jansenius , l'Eglise sur-tout exigeant que cette soumission soit confirmée par un serment; que ce n'est pas assez de lui accorder une obéissance exterieure; qu'il fant une obéissance d'esprit & de cœur, qu'autrement le droit qu'elle a de condamner les erreurs, & les Ouvrages qui les renferment, seroit illusaire; que tant de commandemens qu'elle a recus de Jesus-Christ, de se garder avec attention des faux Prophêtes, & de leur doctrine, de noter même l'homme heretique, Dã

heretique, seroient inutiles, & qu'elle se trouveroit exposée nue & désarmée à la séduction des saux Docteurs: Nous dirons encore qu'en exigeant cette soumission d'esprit & de cœur, l'Eglise est conduite par la sagesse de Dieu; Nous dirons ensin qu'en nous soumettant à une autorité que Dieu a établie, & dont il garantit la sagesse par son assistance, notre confiance est telle, qu'elle anéantit toutes les prétendues évidences qu'on voudroit lui opposer, & qu'elle nous met en état de porter sans craindre au Tribunal de q. C. le témoignage de nôtre obesssance.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en ESPAGNE, en PORTUGAL, & en BARBARIE depuis le mois dernier.

I. E Spagne. Nous retrouvons encore la Cour dans l'Isle de Leon, & quoique pour l'ordinaire elle ne traine à sa suite que le tumulte & l'embarras, la Ville de Cadix qui est dans ce voisinage, s'accommode parfaitement bien du long séjour qu'elle y fait. Il y a aussi quantité de Troupes Espagnoles cantonnées le long de la Côte d'Andalousie, & qui sont à portée de s'assembler en peu de tems. Le Roi & la jeune Princesse des Asturies ont été legerement indisposez, & la grossesse de la Reine, qui va être incessament déclarée, avance heureusement. Le 22. Mars on regala L. M. d'un magnifique seu d'arrifice qui fut tité devant le Palais où elles ont pris leur logement : la machine étoit placée fur des bateaux environnés d'un grand nombre de barques, sur lesquelles on avoit distribué quantité de Matelots habiliés de differentes couleurs, & à

des Princes &c. Juin 1729. la maniere de diverses Nations, & L. M. prirent beaucoup de plaisir à ce spectacle, particulierement à voir des bombes d'une nouvelle invention, qui étant jettées dans l'eau, y brûlerent long-tems avant d'être éteintes & de faire leur effet. Le 23. le Vaisseau de guerre l'Hercule de 70. pieces de canon, fur lancé à l'eau, du Chantier construit derriere les Puntals, & le Roi, la Reine & les Infans furent presens à cette manœuvre, qui réussit parfaitement bien. Le Marquis de Brancas Ambassadeur de France a mandé les Domestiques & le reste de sa maison qu'il avoit laissé à Madrid. On meuble, dit-on, les appartemens du Château de Grenade; ce qui fait dire que la Cour a dessein d'aller visiter cette Province, & même d'y passer l'Eté, aprés qu'elle aura séjourné encore quelque tems à Seville, où Elle fait état de retourner au premier jour.

II. Rien jusqu'à present n'a pû déterminer le Roi à regler l'Indult sur un pied modique, & à ordonner la repartition aux Interessés des Effets apportés par les Gallions, que l'on est encore actuellement occupé à décharger à Cadix; pas même les instances réiterées des Ambassadeurs de France, d'Angleterre & d'Hollande, qui suivent de prés cette négociation. Dans une nouvelle Audience qu'eurent ces Ministres le 21. à ce sujet, ce fur le Marquis de Brancas Ambassadeur de France, qui porta la parole; mais le Roi s'étant contenté de répondré en termes generaux, que son intention étoit de vivre en bonne amitié avec leurs principaux, & de concourir à tout ce qui seroit raisonnable pour le maintien de la paix : on ne peut rien dire de certain sur cette affaire, qui est sollicitée vivement, non seulement par les Puissances étrangeres, mais même par les Négocians de la Nation, qui y sont également interessés. Le 28. le Roi, la Reine & Dd 2

L. A. R. s'étaut rendus à bord de la Capitane des Galeres d'Espagne, virent donner la chasse à des Oyes par des Forçats Maures, qui s'étant jettés à la mer, pritent ces oiseaux avec une auresse surprenante, & dont L. M. ne purent s'empêcher de témoigner leur admiration. On recommence à dire qu'on fera partir cette année pour l'Amerique la Florille & ses Gallions, sous le convoi de trois

Vaisseaux de guerre.

III. Le Roi a, dit on, donné ordre de remettre au Comte de Kinigseck Ambassadeur de l'Empereur, une partie des Subsides qui sont dûs à S. M. Imperiale, en exécution du dernier Traité de Vienne. On assure que le Duc de Bournonville retournera au commencement de Mai à Soissons, & que S. Exc. sera chargée de nouvelles propositions, beaucoup plus acceptables que les précedentes. C'est un des principaux Articles de la Commission dont sont chargés ici les Ambassadeurs de France, d'Angleterre & d'Hollande, non seulement de demander le Reglement de l'Indult, & la distribution des Effets des Gallions; mais aussi de presser cette Courde rendre l'activité au Congrez; & comme ces trois Ministres sont traités ici avec beaucoup d'égard & de distinction, on ne doute presque plus qu'ils ne réuffissent dans leurs négociations, & qu'on ne leur accorde enfin ce qu'ils sollicitent dépuis si longtems. S. M. a nommé Dom Jerôme d'Ustaritz, Secretaire du Conseil des Indes; Dom Marc Montado , Secretaite de celui des Finances ; & Dom Lagarra, Secretaire du même Conseil dans la Salle, dite des Millions. Dom Laurenzo d'Armengal, Evêque de Cadix, a été reçû au nombre des Conseillers d'Etat de S. M. : C'est un Prélat d'un merite trés distingué. Dom Pedro Jean d'Alfaro a été fait Fiscal du Conseil des Finances; Dom Joseph de Boreil .

des Princes &c. Juin 1729. 411
Boreil. Auditeur de la Chancellerie de Grenade;
Dom Bernard d'Artojo, grand Frévôt de l'Audience
de Galice; Dom Pedro de Huelca, Payeur Genetal des revenus du Roi, & Dom Jean Antoine de
Vallejo, Secretaire de la Jointe, dite des Facultez.
Le Comte de Montifo, Grand d'Espagne de la premiere Classe, & Chevalier de la Toison d'or, est
nommé Ambassadeur ordinaire de Sa Majesté à la
Cour de France.

IV. Le 31. la Cour partit de l'Isle de Leon avec toute sa suite, pour retourner à Seville par St. Lucar; la Reine par précaution se fait transporter en chaise à Porteurs à cause de sa grossesse ; & les Ministres Etrangets ont tous suivi dans ce nouveau voyage. Le même soir L. M. se renditent à Puerto Réal ; le premier Avril, à Puerto Sancta Maria, ou Elles s'arrêterent le jour suivant, & le soir Elles partirent pour St. Lucar, où Elles arriverent fort tard; & prirent leur logement dans le l'alais du Duc de Medina Sidonia. L. M. dans ces differens endroits, ont été recûes avec des démonstrations de joye inexprimables ; & à St. Lucar, on s'y est distingué , entr'autres par la magnificence des Arcs de triomphe; érigés sur leur passage, par des illuminations, des feux d'artifice, & des fontaines de vin qu'on fir couler au peuple, du milieu de plusieurs grottes, construites devant le Palais. Le 3. la Cour se reposa à St. Lucar; le 4. la Famille Royale passa la branche du Guadalquivir, qui coule devant cette Ville à bord d'une Felouque; toute la suite la traversa sur diverses autres Barques, & L. M. se rendirent enfuite par terre au Château de Coto de Onnana fitué à 5. lieues de St. Lucar, appartenant au Duc de Medina Sidonia. Comme cette belle Maison est contiguë à une grande Forêt, L. M. y prirent le 6. & le 7. le divertissement de la Chasse & de la Pê-Dd3

che. La veille du départ de la Cour de l'Isse de Leon, on depécha un Exprés aux Ambassadeurs Plenipotentiaires qui sont à Paris, & le Comte de Kinigfeck. Ambassadeur de l'Empereur, en fit partir un autre pour la Cour de Vienne. L'envoi de ces Couriers a occasionné un bruit qui s'est répandu, & qui même se confirme, que le départ du Duc de Bournonville pour Soissons, est fixé au commencement de Mai; que la distribution des Effets des Gallions se fera dans trois ou quatre semaines au plûtard; & que l'Indult va être reglé à 14. pour cent, y compris la dépense & les frais extraordinaires que le Roi a été obligé de faire pour les ramener à Cadix; que celui des Effets des Vaisseaux d'Assogues, restera sur l'ancien pied, qui est de cinq par cent. La Cour continua le 8. sa route pour Seville; Elle sera, dit on, deux jours en chemin, & une partie de la suite de L. M. remontera la riviere à bord de diverses Galeres.

V. Il Paroit une liste des forces maritimes que l'Espagne a actuellement sur pied, consistant en 25. Vaisseaux de guerre, sçavoir, 17. à Cadix, 4. en Biscaye, & 4. en Amerique; non compris les Galeres, & quelques autres Vaisseaux que cette Couronne fait actuellement construire en Russie. Les Députés des principales Villes du Royaume ont délivré au Roi un Memoire, touchant le grand préjudice que cause à la Nation le retardement de la distribution des effets apportés de l'Amerique, & cette representation a été parfaitement bien reçuë. S. M. a aussi paru faire plus d'attention aux dernieres & nouvelles instances des Ministres de France, d'Angleterre, & d'Hollande, au sujet du Reglement de l'Indult; ce Monarque ayant fait esperer au Marquis de Brancas, que celui des effets des Gallions n'excéderoit pas 14. ou 15. par cent, & que celui des Vaisseaux d'Assogues des Princes & C. Juin 1729. 413 d'Assogues resteroit sur l'ancien pied de cinq pour cent; quoiqu'il paroisse par l'examen qui a été fait des dépenses & frais extraordinaires avancés par le Roi pour leur transport en Europe, que S. M. perdra 400. mille pieces de huit. La Reine fera, diton, ses couches à Grenade, où la Cour se propose d'aller passer une partie de l'Bté. L'Infant Dom Louis & l'Infante Dona Marie-Therese, qui avoient été laissés à Madrid, à cause de leur bas âge, sont mandés à Seville, où ils sont attendus pour le 20.

VI. Leurs Majestés qui partirent le 8. de Cotto de Onnana, vinrent coucher le même jour dans une Maison Royale à quelques lieues de là: Le 9. s'étant renduës à Los Niveve Cannos, situé sur le bord d'un canal qui coule dans le Guadalquivir, Elles s'y embarquerent avec toute leur suite, à bord des Galeres qu'on y tenoit prêtes pour leur transport, & arriverent le soir à Coria, petite Place sur la même Riviere; Elles y mirent pied à terre, & y passerent la nuit. Le 10. de grand matin Elles retournerent à bord, & sur les six heures du soir toute la Cour arriva heureusement à Seville. Le 11. & le 12. L. M. prirent le divertissement de la promenade dans les délicieux Jardins du Palais; & le 13., le 14. & le 15. Elles assisterent aux devotions de la Semaine sainte, dans l'Eglise Cathedrale de Saint Ferdinand. La Cour passera certainement ici les fêtes de Pâques, & suivant les aparences, le reste du mois; le Roi se proposant de faire le 25. la ceremonie de donner le Collier de l'Ordre du St. Elprit, aux nouveaux Chevaliers, en vertu d'un plein-pouvoir que S. M. en a reçu du Roi de France.

VII. Cadix. Il arriva dernierement dans la Baye de cette Ville deux Vaisseaux d'Ostende, portans la Banniere de France, mais dont on ignore encore la destination. Le Rye, Vaisseau de guerre Anglois,

114 La Clef du Cabinet

est retourné à Gibraltar avec le Phenix, & un autre Navire de la même Nation, sur ce qu'ils n'ont pû obtenir la liberté d'entrer dans ce Port; & la Princesse Louise, autre Vaisseau de guerre Anglois, a fait voile pour Lisbonne. On équipe ici quatre Vailseaux de guerre pour aller chercher, dit-on, le tresor qui est resté à Lima: Un des Gallions qui avoit relâché en Galice, arriva heureusement le 26. il fut suivi le lendemain de deux autres, & celui qui manque encore, & qui s'est fait radouber à Campesche, est attendu à tout moment. On ne desarme aucun des Vailleaux de guerre qui sont dans la Baye, & même les équipages de ceux qui sont revenus de l'Amerique, sont encore à bord. On assure que dix de ces derniers doivent y être renvoyés, chacun avec 330. Soldats de troupes reglées, pour renforcer les Garnisons des Places maritimes en ce Pays; cependant on ne voit encore faire aucune disposition pour cela. Les effets des Gallions sont entierement déchargés, & ont été mis dans les magazins du Roi.

VIII. Gibraltar. La quantité de troupes Espagnoles qui sont cantonnées le long des Côtes d'Andalousse, semblent causer quelque ombrage au Gouverneur de cette Place, qui, à tout évenement, sait travailler avec toute la diligence possible à en persectionnner les fortifications. Le Vice-Amiral Cavendisch a reçu de nouveaux ordres de rester ici avec l'Escadre Angloise qu'il commande, sur ce qu'une quantité considerable de Vaisseaux de guerre restent armés à Cadix, & pour observer leur mouvement: Ainsi ce que l'on avoit debité du retour de cette Escadre en Angleterre, ne se consirme pas. Les Espagnols ont encore une Sentinelle un peu hors de la portée du Canon de cette Place, & sont occupés à changer les Garnisons des lieux circonvoisins.

IX. Portugal. Le Roi vient d'ordonner une fa-

brication de nouvelles especes d'or pour une somme trés-confiderable, dans tous les Hôtels de ses Monnoves. Il y en aura de six differens prix, & avec les mêmes empreintes que celles qui ont actuellement cours dans le Royaume. La Flotte Marchande destinée pour Rio de Jennero, fit dernierement voile du Tage, sous le convoi de deux Fregates Portugaises. Jamais le commerce n'a été plus florissant en Portugal qu'il l'est à present : ce que l'on attribue à la douceur du Gouvernement, qui s'applique uniquement à contribuer au bonheur & à la prosperité de la Nation. On affure que S. M. a résolu de se maintenir dans la neutralité, sans vouloir se mêler en aucune maniere des differends qui regnent entre les autres Puissances de l'Europe. Il ne reste que la brouillerie entre cette Cour & celle de Rome à ajuster; mais ce sera une affaire finie, dés que le Pape voudra élever Mr. Bichi au Cardinalat.

X. Barbarie. Maroc. Les choses viennent, dit-on, encore de changer de face dans le Royaume de Maroc, par la mort de Muley Abdelmalech, que son frere Muley Hamet Deby a fait cruellement étrangler, & par celle de Muley Hamet Deby lui-même, qui fur trouvé mort deux jours aprés dans sa chambre, aparenment de poison. Si tout ce que l'on mande de ce Pays, est veritable, il faut avouer que ce Gouvernement, tout despotique qu'en dit qu'il est, est sujet à d'étranges révolutions. On adjoute à cette nouvelle, qui se confirme de plufieurs endroits, que les Noirs, au nombre de prés de 80. mille, se sont rendus comme maîtres du Trône, sur lequel ils prétendent placer un Roi à leur choix; mais que les Habitans de Maroc & Fez, s'y oppolent fortement; de sorte que tout est de nouveau en trouble & en confusion dans ce Royaume.

La Régence de Tripoly a envoyé une Ambassade folem-

solemnelle à la Cour de France, pour desarmer & calmer le juste ressentiment de cette Couronne, qui

étoit sut le point d'éclater.

Il est certain qu'il y a un Traité de Paix concluentre la Régence d'Alger & la Coutonne de Suede; il en coute quelque chose à cette derniere, & il paroit une liste des presens qu'elle s'est engagée de donner aux Algériens, sçavoir 80. milliers de Poudre, 800. Canons de Fusils, 800. Lames d'Epée, 40. pieces de Canon, dont dix de métal; 800. paires de pistolets, 16. Cables de 12. pouces, & de 130. Brasses; 8000. Boulets, 50. Mats assortis.

On reçoit la confirmation de la mort tragique des deux derniets Rois de Maroe, & de l'avenement au Trône de Muley Abdala leur troisiéme frere, qui est à la tête d'une Armée de Noirs de 50. à

60. mille hommes.

Ceux de Salé n'ont plus, dit on, actuellement aucun Corsaire en mer.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. R Ome. On nous demande place dans ces Memoires pour la Relation suivante, de la Béatification du glorieux Martyr FIDEL de Sigmaringa, Prêtre de l'Ordre des Freres Mineurs Capucins, qui fut celebrée à Rome le 24. Mars de cette annnée 1729. dans la Basilique de S. Jean de Latran.

Otre St. Pere le Pape Benoît XIII. ayant réfolu par son Decret du 24. Fevrier, de faire publier la Beatification du glorieux Martyt Fidel de Sigmaringa, dans la Bassilique de S. Jean de Latran,

des Princes &c. Juin 1729. ran, & ayant déterminé pour cette Ceremonie le susdit jour 24. de Mars; quoique le tems sut fort court pour preparer toutes les choses necessaires à une pareille solemnité, néanmoins le R. P. Maximilien de Wanghen Capucin, & Solliciteur de cette Cause, par une attention & une diligence singuliere, a procuré pour cette Ceremonie, tout ce qui en pareille occasion pouvoit contribuer à la gloire d'un si illustre Heros de l'Eglise : Pour cet effer plusieurs vertueuses personnes de Rome ont correspondu aux pieux desits des Bienfaiteurs de la Nation Allemande. qui par une pure devotion envers ce grand serviteur de Dieu, ont genereusement supléé à la pauvreté des Peres Capucins, par d'abondantes aumônes, au moyen desquelles cette Ceremonie s'est faite avec toute la pompe imaginable. Et comme peu de jours auparavant on avoit fait la solemnité de la Canonilation du glorieux Martyr St. Jean Nepomucene dans cette même Basilique, avec une magnificence toute singuliere, le P. Solliciteur supplia Sa Sainteté & l'Evêque d'Adrato de Conti de Sporck, Chanoine de la Metropolitaine de Prague, & Solliciteur de la Cause du susdit S. Jean Nepomucene, de permettre qu'une grande partie de cet appareil qui avoit servi à la Canonization, servit aussi à cette Beatification: Cette permission accordée de Sa Sainteté & du suldit Evêque rendit toute la décoration non seulement facile, mais encore beaucoup plus brillante & majestueuse: comme il s'ensuit.

Sur le frontispice de la principale façade de cette Basslique, il y avoit un grand Médaillon qui representoit le B. Fidel dans la gloire, avec cette inscription, Beatus Fidelis à Sigmaringa Suevus Ord. Min. S. Francisci Capuccinorum, Missionis S. Congregationis de Propaganda Fide in Rhatia, Prafectus & Protomartyr. Et dessous ce Médaillon étoient representations.

presentées des Armes, sçavoir, d'un côté celles du Souverain Pontife, & de l'autre celles de S. M. I. & Cath. Et sur les principales Arcades on voyoit les Armoiries des Religieux de l'Ordre de S. François Capucins d'un côté, & de l'autre celles du Chapitre de la manage Ressione.

Chapitre de la même Basilique.

Et en entrant dans cette Église on voyoit de chaque côté de la grande Nes du milieu, cinq Arcades bien ornées, sur chacune desquelles étoient restés les medaillons de St. Jean Nepomucene, avec les mêmes lampes, & les mêmes lustres sur les Niches des Saints Apôtres, & au oas, les Cornes d'abondance. Et en allant vers l'Autel du milieu, on voyoit sur un Theatre à droite deux médaillons dont le premier representoit le B. FIDEL guerissant un homme d'une douleur au dos de cinq ans, avec ces mots, Quinquennalis dolor è dorso flatim recedit. Et l'autre representoit le B. qui rendoit la vûë à un Ensant, avec ces autres mots, Infantis oculus prissina sanitati in momento restituitur.

Dans le milieu de la Tribune on voyoit un Autel élevé avec un Cadre où le Bienheureux étoir porté par les Anges dans la gloire: Ce qui étoir un ouvrage admirable de Mr. le Chevalier Sebastiano Conca Prince de l'Academie de St. Luc. & à qui on doir attribuer la louange des merveilleux dessens des médaillons.

Et à la gauche on voyoit un médaillon qui répresentoit une Religieuse guérie d'une douleur & d'une inflammation de sein par l'intercession du Bienheureux avec ces mots, Religiosa Virgo à gravi

uberis inflammatione illicò sanatur.

Ensuite il y avoit un quatriéme Médaillon representant le Bienheureux qui éteint l'incendie d'une Forteresse, avec ces autres mots, Arcis Majenfelda incendium repenté extinguitur. des Princes &c. Juin 1729. 419

Ces quatre Médaillons étoient accompagnés de quatre emblémes qui faisoient allusion aux principales vertus que ce grand Serviteur de Dieu a singulierement pratiquées, lors qu'il exerçoit les sonctions de Missionnaire Apostolique, & lorsque pour la soi Catholique il soussiont le Martyr avec

un courage invincible.

Dans le premier Emblême on voyoit un Lion qui tenoit une rose, avec ces mots, fortiter & suaviter. Dans le second on voyoit la perspective d'une maison, & dont un chien enchaîné gardoit la porte, avec ces mots, constanter & sideliter. Dans le troisième on voyoit un arbre, sur une branche duquel étoient deux Toutterelles, & au bas un Serpent couronné avec la tête élevée, avec ces mots, prudenter & simpliciter. Le quatrième representoit un faisceau de bois allumé, & un Cigne qui étendantes aîles pour voler, & élevant sa tête pour chanter, se jette dans les slammes, avec ces autres mots. Patienter & bilariter.

Dans le Prospect lateral sur l'arcade du milieu il y avoit un medaillon soutenu de deux Anges couleur de bronze, avec des rayons d'or dans deux Cadres dorés & percés à jour, & au milieu on voyoit le martyre du B. Fidel: & au dessous les bras de Jesus-Christ, & du Seraphique Patriarche St. François y paroissoient relevés en bosse avec cette inscription semblable à celle de la façade, B. Fidelis, &c.

Enfin pour expliquer cette ceremonie, il faut remarquer que Mr. Gambarucci, Archevêque d'Amafie, & premier Maître des ceremonies de S.S. ayant déja fait avertir les Cardinaux, les Prélats, les Consulteurs & les autres Officiers de la Congregation des Rites, de se trouver pour les 8. heures du matin dans la Sacristie de la susdire Basilique pour assister à la solemnité: quoique l'air sur rem-

pli

pli de frimats, & qu'il fit un grand froid, cependant les Cardinaux s'y rendirent au nombre de 18. comme aussi toutes les autres personnes qui y étoient invitées: De la Sacriftie ils allerent processionnellement au Chœur, le Clergé de ladite Basilique les suivoit : l'Evêque d'Adrato revêtu d'une Chappe, & enfin le Cardinal Pamphili , qui malgré la rigueur du tems, son grand âge & diverses infirmités, voulut absolument assister en personne à cette ceremonie en qualité d'Archiprêtre de ladite Basilique.

Les Cardinaux ayant pris les places qui leur étoient préparées du côté de l'Evangile, les Consulteurs & Officiers de la Congregation des Rires se mirent dans des Formes prés des Cardinaux; & du côté de l'Epître, derriere le Bufet sur lequel il y avoit des Chandeliers & tout ce qui regatde le service de l'Autel, les ornemens de l'Evêque officiant, du Diacre, Soûdiacre & de l'Assistant y étoient disposés; & dans un lieu distingué par des tapis de drap d'or, étoit le susdit Cardinal Pamphili qui assistoit : ensuite étoient placés les Chanoines du Chapitre de Latran, & aprés eux suivoit le R. P. Maximilien de Wanghen Solliciteur : & dans les autres Formes se trouvoient les Beneficiés du susdit Chapitre.

Tous s'étant ainsi mis en ordre, les Maîtres des ceremonies de ladite Basilique se leverent de leur place, & le premier conduisit au Cardinal Marini, Préfet de la Congregation des Rites, Monsieur Tedeschi, Archevêque & Secretaire de la même Congregation, & le second appella le Reverend P. Maximilien, Solliciteur de la Cause; celui-ci tenant en main le Bref de la Beatification, representa à S. Em. par un éloquent discours Latin, qu'ayant obteau de Sa Sainteré le Bref de la Beatificarion

des Princes &c. Juin 1729. fication du glorieux Martyr Fidel de Sigmaringa il le supplioit que ledit Bref fut publié avec toutes les formalités requises dans cette sainte Basilique, foutenue par ce glorieux Martyr, comme Innocent III. vit autrefois qu'elle étoit foûtenuë par le Seraphique patriarche S. François: En même-tems Son Eminence ayant entendu la supplique du Solliciteur, l'envoya au Cardinal Pamphili pour la mettre en exécution, & donna le Bref à un Chapelain du Chœur, afin de le lire & de le publier en Chaire à tout le peuple; aprés cette publication l'Evêque d'Adrato entonna le Te Deum, & en même tems le Tableau du Bienheureux Martyr qui étoir resté couvert d'un tafetas verd, fur découvert & montré à la veneration publique; la même chose se fit aux Medaillons, & puis on entendit un grand bruit de boëttes, de trompettes, de tambours & des cloches de cette Basilique.

Alors on distribua aux Cardinaux les images de soye du Bienheureux, avec un abregé de sa vie & de son martyre; comme aussi aux Prélats, Consulteurs, Officiers & aux Chanoines du Chapitre, &c. avec cette difference que les denrelles d'or qui ornoient les images qui furent distribuées aux Cardinaux, éroient plus grandes & plus riches.

Le Te Deum étant fini, & le sussit Evêque ayant encensé l'image du Bienheureux Martyr, deux Choristes chanterent le Verset Ora pro nobis B. Fidelis, & le sussit Evêque revêtu des habits Pontificaux, aprés avoir recité l'Oraison propre, commença la Messe solutionelle, qui fur chantée par 4. Chœurs de Musique, composés de 60. Musiciens. Le Chevalier de St. George assista à toute cette céremonie, comme aussi l'Ambassadeur de Malte, quantité de Noblesse, & il y eut un trés-nombreux concours de toutes sortes de personnes pour reverer

cette fainte Image, & gagner l'Indulgence pleniere

qui pour cet effet avoit été publiée.

II. Le départ du Pape pour Benevent étant résolu pour le 28. Mars, S. S. fit le 27. la ceremonie ordinaire de benir la Rose d'or ; qu'Elle a envoyé par le Peee Lundecher son Theologien, à l'Eglise Cathedrale de Genes. Le lendemain 28, le nouveau Cardinal Cibo fut conduit en habit de Prélat par Mrs. Gambarucci & Reati, Maîtres des Ceremonies auprés du St. Pere, quilui donna la Calotte rouge, & ayant ensuite été revêtu des habits de Cardinal, il se rendit à un Consistoire public que le Pape tenoir, dans lequel S. S. fit la ceremonie de lui donner le Chapeau, & de lui ouvrir & fermer la bouche: S. Em. reçut en même tems le tître de Saint Etienne sur la Rotonde, & l'aprés midi Elle alla visiter avec un nombreux cortege le Cardinal Barberini Sous Doven du Sacré College, & la Duchesse de Gravina niéce du Pape. S. S. a figné un Ordre pour faire payer dix mille écus au Cardinal Coscia, dont sept mille doivent être employés aux frais de son voyage à Benevent, & les autres trois mille, donnés au Cardinal Cibo, pour le dédommager des dépenses extraordinaires qu'il a été obligé de faire à l'occasion de sa promotion au Cardinalat, Le Cardinal Querini est parti pour son Evêché de Bresce; & le Cardinal Lercari, Secretaire d'Etat, ayant appellé dernierement tous les Evêques qui étoient ici; leur signifia un Ordre, portant qu'ils eussent à partir sur le champ, pour aller dans leurs Dioceses faire les fonctions de la Semaine sainte & des fêtes de Pâques, à quoi ils ont tous obéi. Mr. Acquaviva a été declaré Maître de Chambre de S. S., à condition qu'il prenne les Ordres sacrés, & il suivra le Pape à Benevent, qui le pourvoira d'un Evêché in Partibus, avant de prendre possession de sa Charge. Mr. des Princes &c. Juin 1729.

Mr. Simoni, Secretaire des Chiffres, a reçu par les mains du Cardinal Corfini, la Manteline de Prélat, de même que Mr. Vitteleschi, à qui le Pape a promis le premier Evêché vacant. Mr. Olivieri a été nommé Prélat Domestique actuel de S. S. Le Cardina! Alberoni, outre le Fief de Castel Romano, vient encore d'en acheter un autre considerable qui lui est contigu.

III. A l'issuë du Consistoire dont nous venons de faire mention ci-dessus, les Cardinaux qui y avoient assisté, pritent congé du Pape, qui s'étant rendu du Palais Vatican, à l'Eglise neuve des Peres de l'Oratoire, y recut de semblables complimens de Mr. Spinola Gouverneur de Rome, & du Duc de Guadagnola Conti. S.S. alla ensuite à l'Eglise des Peres Dominicains de la Minerve, pour y recevoir la Benediction du General de cet Ordre; de-là, à celle de Sainte Marie Majeure, ou Elle celebra la Messe, & étant sortie par la porte de Saint Jean, Elle partit pour Benevent avec trés-peu de suite. Le soir S. S. arriva à Marino, où Mr. Orfini son neveu l'attendoit, & Elle prit son logement dans le Couvent des Peres Augustins. Le Grand Connêtable Colonna eut l'honneur de l'y complimenter; ce Seigneur traita aussi trés-splendidement à souper toute sa suite, & la logea dans la mailon de plaisance. Le 29. le Pape coucha à Veletri dans le Couvent des Bons Freres. Le 30. S. S. continua sa route, & se trouva le 3. Avril à Sessa. Le 4. Elle passa par la Ville de Capoüe sans s'y arrêter, & alla coucher au Bourg de Matalone dans le Couvent des Dominicains. Le s. Elle passa la nuit à Monte-Sanchio, & le 6. avant midi Elle arriva heureusement à Benevent. aprend que le 10. S. S. y fit la ceremonie dans l'Eglise Cathedrale, de benir & de distribuer les Palmes; qu'Elle a officié régulierement tous les jours de la Semaine sainte, & que nonobstant les satisgues qu'elle avoit essuyées dans ces differentes sonétions, Elle jouissoit d'une parsaite santé. Que la seule mortification qu'elle avoit eu, étoit d'avoit trouvé la vie & les mœurs des Beneventins beaucoup empirés depuis son dernier voyage, & qu'elle se proposoit de partir le 10. Mai pour retourner à Rome. Ramenons-y aussi le Lecteur, & voyons ce

qui s'y est passé depuis le départ du Pape.

IV. Le 3. & le 7. les Cardinaux Fini & Coscia partirent pour aller joindre le Pape à Benevent; & le Cardinal Lercari, Secretaire d'Erat, est allé à Albano, pour y passer quelques jours. Le Cardinal d'Althan, ci-devant Viceroi de Naples, & Evêque de Vaccia en Hongrie, partit aussi le s. avec huit Caleches, deux Carosses, & quelques Chariots chargés de bagages, pour la Cour de Vienne; & le Cardinal Caraffa, le 9. pour Naples, avec le Prince de Belvedere son neveu, & la Princesse son Epouse. On fait par ordre du Cardinal Coscia, la patrouille jour & nuit dans le Quartier & sous les Portiques de St. Pierre, pour empêcher qu'on ne fasse pendant l'absence du Pape & de S. Em., aucune insulte aux Maisons des Beneventins qui y sont situées. Acquaviva a pris les Ordres, & Mr. Cremona Valdina fut sacré le 6. Evêque in partibus dans l'Eglise de St. Ignace, par le Cardinal Zondedari. La Congregation des Rites s'assembla dernierement au sujet de la Beatification du Fondateur des Peres de la Mission Françoise, à laquelle le Pape a ordonné de travailler avant son départ. Les Jesuites vendent publiquement dans leur nouveau Couvent de St. Ignace, les effets de la Succession du feu Cardinal Salerno, qui leur a été adjugée.

V. Il arrivale 11. un Courier de Cabinet du Roi de France, qui partit d'abord pour Benevent avec

des Princes &c. Juin 1729. le Secretaire du Cardinal de Polignac, allant demander au Pape la dispense pour le Mariage de Mr. le Duc d'Orleans, avec la Princesse Eelizabeth de Lorraine la Cousine Germaine. Le même Exprés étoit chargé de faire part à S. S. de la mort du Duc de Lorraine, & de celle de l'Evêque de Wurtzbourg. Le 10. qui étoit le Dimanche des Rameaux, le lacré College affista à la benediction & à la distribution des Palmes dans la Chapelle Sixtine; ce fut le Cardinal Cinfuegos qui y officia. L'aprés-midy le Cardinal Porcia alla à l'Hôpital de la Trinité des Pelerins, où il lava les pieds, & servit à souper tous les pauvres qui s'y trouvoient; & le 13. le Sacré College entendit les Tenebres dans la même Chapelle. Le Jeudi Saint il y affista au Service divin, & au lavement des pieds de 12. pauvres Prêtres; aprés quoi L. Em. au nombre de 50., resterent à dîner à la table qu'on leur avoit préparée suivant l'usage. Les autres devotions & solemnités de la Semaine sainte se sont achevées avec la pompe & les céremonies accoûtumées, & le Sacré College en a fait toutes les fonctions pendant l'absence du Pape, qui a fait la même chose à Benevent. Le Chevalier de St. George a écrit à la Princesse son Epoule, qui est encore à Boulogne, qu'elle pouvoit le venir rejoindre en cette Ville après les Fêtes de Pâques, avec les deux Princes leurs fils. Le Cardinal Barberin a donné à Dom Jules Carbognano, l'administration de tous les Effets de la Maison Barberin, qui lui appartenoient comme Prince de Palestrine. Le Cardinal Selleri & le Prince Ruspoli, qui ont été dangereusement malades, commencent à se mieux porter.

VI. Les Galeres sont sorties du Port de Civita-Vechia pour aller couvrir les Côtes de l'Etat Exclesiastique contre les courses des Corsaires, pendant le séjour que fera le Pape à Benevent. S. S. a été incommodée d'une fluxion sur les yeux; mais Elle n'a pas laissé d'officier pendant les trois fêtes de Pâques dans l'Eglise Carhedrale de cette Ville en qualité d'Archevêque, & de remplir toutes les fonctions Pastorales. Il est survenu quelque brouillerie entre le Cardinal Coscia & le Cardinal Fini, sur le choix qu'a fait le St. Pere de ce dernier pour être son Auditeur ; le Cardinal Coscia ayant prétendu que cet Emploi devoit être plûtôt conferé à Mr. de Targa son frere. Ce perit démêlé n'a pas plû à S. S., & il paroît que la faveur du Cardinal Coscia en est un peu alterée. Comme l'Empereur avoit fait défense aux Evêques Napolitains de venir assister au Concile que le Pape se proposoit de tenir à Benevent . S. S. a dépêché un Exprés à la Cour de Vienne, avec un état des matieres qui devoient y être agitées; & Elle attend avec la dernière impatience la réponse de S. M. I., afin de pouvoir renit ce Concile, en cas qu'elle soit savorable. Quelques Lettres particulieres qu'on reçoit, portent que la mort a enlevé ce saint Poncife au milieu de son Troupeau cheti: c'est une nouvelle à éclaireir le mois prochain.

VII. On n'aprend rien depuis le départ du Pape, de fort interellant de Rome, où les Fêtes de Pâques se font passées en devotions à l'ordinaire. Le Cardinal Seilery est retombé malade, & on desespere de sa convalescence, à cause de son grand âge. Le Cardinal Alberoni fait bâtir à son nouveau Fies de Cassel Romano; & le 22. le Cardinal Corradina partit pour sessa la patrie, où S. Em. se propose de recevoir & de complimenter le Pape à son retour de Benevent. On a reçû avis que Mt. Cervioni étant allé pour prendre possission de l'Archevêché de Lucques, dont le Pape l'a nouvellement pourvû,

des Princes &c. Juin 1729. 42

pourvû, avoit trouvé les portes de la Ville fermées, sur ce que le Magistrat soutient que son élection s'est faite contre leur droit & liberté: Ce Prélat est Florremin d'origine, & cette affaire pourra bien brouïllet la Republique de Lucques avec le St. Siege. Les nouvelles de Rome du 23, ne ditent encore rien de

la prétendue mort du Pape.

VIII. Naples. Sicile. Le Grand Maître de Malthe a fait complimenter le Comte de Harrach, nouveau Viceroi, sur sa prise de possession de la Viceroyauté de ce Royaume; Sa Serenité avoit revêru pour cela du caractere de son Ambassadeur, le Bailly Dom Vencessas de Harrach, General des Galeres de la Religion, & fils de Son Excellence, qui arriva le 26. Mars à Pozzuolo, à bord d'un Vaisseau de guerre Malthois; & qui ayant été conduit ici dans les Carosses de la Cour, eut le 27. audience du Viceroi & de la Vicereine ses pere & mere, avec les ceremonies usitées; étant accompagné de 30. autres Chevaliers de Malthe qui lui faisoient cortege. La Chambre Royale lui a fait un present magnifique, & chacun s'est empressé ici de lui procurer les honneurs dûs à son caractère, & tous les plaisirs dont cette déliciense Ville abonde. Ce Seigneur s'étant depuis rendu à Benevent, a aussi eu l'honneur d'y complimenter le Pape sur son heureuse arrivée en cette Ville-là: Il se loue beaucoup du gracieux accueil que lui a fait S. S. avec laquelle il eut un entretien de prés d'une heure, & qui lui fit present en partant, d'une magnifique Couronne d'agathe avec sa médaille, & de trois autres médailles, l'une pour le Viceroi son pere, l'autre pour la Vicereine sa mere, & la troisième pour lui. Le Comte de Harrach, pendant la solemnité de Pâques, a accordé les graces ordinaires aux criminels.

On compte que depuis environ deux mois on a E e 3 transporté transporté du Royaume de Sicile dans l'Isle de Malthe dix mille barils de poudre, 40. mille mesures de grains, & six mille bariques de vin. On a envoyé de Palerme des Ingénieurs, pour presser les nouveaux ouvrages dont on augmente les Villes de Mont-Real & de Syracuse.

IX. Malthe. On aprend par des Lettres de Malthe du 27. Mars, que le St. Vincent, Vaisseau de guerre de la Religion, monté de 40. pieces de Canon & de 250. hommes d'équipage, commandé par le Chevalier Deoulx, ayant rencontré le 23. à la hauteur de l'Isse de Lampadouse, un Corsaire d'Alger de 46. Canons & 360. hommes, qui retournoit de Tripoly à Alger, portant Pavillon Hollandois, ledit Chevalier arbora celui d'Angleterre. & feignit de prendre la fuite pour mieux l'engager au combat ; que le Corsaire étant arrivé à la portée du Canon, avoit d'abord mis son veritable Pavillon, & le Chevalier le sien; que là-dessus le Corsaire prit la fuite à toutes voiles; mais que son grand mât de hune ayant été rompu, cela avoit été favorable au Vaisseau Malthois, qui auroit eu autrement de la peine à le joindre, parce qu'il étoit nouvellement carené; que le Chevalier l'ayant joint le 24. sur les cing heures du soir, l'attaqua avec beaucoup de vigueur jusqu'à la nuit, pendant laquelle il se contenta de le garder à vûë; que le 25. à la pointe du jour le combat avant recommencé, le Corsaire fut forcé de se rendre au Chevalier, qui le conduisit à Malte le lendemain 26.; que le feu avoit été si vif pendant le combat qui avoit duré onze heures, qu'il ne resta à bord du Corsaire que 172. hommes, parmi lesquels il y en avoit 34. blessés; mais qu'il n'y avoit cû à bord du Saint Vincent que 4. hommes tués & 14. blessés; que s'étant trouvé sur le Corsaire 25. Esclaves Chrêdes Princes &c. Juin 1729. 429 tiens de differentes Nations, ils avoient d'abord été renvoyés chez eux. D'autres avis portent qu'on avoit découvert depuis peu dans cette lsle une confpiration tramée par les Habitans Grees, qui étoient convenus de se soulever, en cas que les Tures entreprissent de faire descente; qu'on avoit sentit un tremblement de terre dans l'Isle de Candie, mais qu'on n'en marquoit aucune circonstance, ni quel

dommage il avoit caulé.

X. Milan. Le Comte de Daun sit conduire dernierement prisonnier au Château de Trezzo, le Marquis Conati, pour avoir maltraité la Patrouille de nuit. S. Ex. a aussi fait arrêter par ordre de la Cour de Vienne, un Secretaire du Senat, un Chancelier & un Ecrivain, tous trois soupconnés d'avoir communiqué aux Genois le Resultat d'une Consulte faite au sujet des differends entre l'Empereur & la Republique de Genes, & dont cette Regence a été informée avant même qu'elle eût été communiquée à S. M. I. On les a separé en differentes prisons, & on instruit leurs procés. L'accommodement entre cet Etat & la même Republique, touchant le Fief de Saravalle, est, dit-on, encore fort éloigné. Le Cardinal d'Althan est passé par cette Ville, rerournant de Rome à la Cour de Vienne par Turin. Le tems continue d'être sort mauvais en ce Pays, aussibien que dans tout le reste de l'Italie; on s'y plaint fort de la pluye & du froid.

XI. Bologne. Le Senat a ordonné des prieres publiques pour demander à Dieu de détourner les inondations dont on est menacé en ce Pays, par la fonte des neiges & les pluyes qui tombent continuellement. L'Epouse du Chevalier de St. George fair emballer ses meubles, & va rejoindre le Prince son Epoux avec sa Famille. La Maison Tanara a fair de grandes réjouissances au sujet de l'élevation, au

Cardinalat

Cardinalat de Mr. Cibo leur parent. Le Lord Inverness est passé par ici en poste, allant trouver le Chevalier de St. George à Rome; le Cardinal d'Althan, retont at Vienne, & la Duchesse Doüariere de Parme, allant, à Lorette faire un voyage de devotion. Le 22. le fils aîné du Chevalier de St. George partit pour Rome, accompagné de son Gou-

verneur & de quelques Domestiques.

XII. Venise Mr. Jacques Boldu, ci-devant Capitaine des Galeasses, fut élevé le 3. Avril par le Senat à la Charge de Provediteur de la Flotte, en la place de Mr. George Grimani dont le terme va expirer. Le 19. le Grand Conseil s'étant extraordinairement assemblé, honora le Chevalier Barbon Morosini, Ambassadeur à Rome, de la Dignité de Procurateur de St. Marc, vacante par la mort de Mr. Jerome Delphino. Mr. Vincent Morofini fon frere reçut l'aprés midi les complimens là-dessus de toute la Noblesse, qui se rendit à son Palais en robe de ceremonie; il y eut le soir & les deux suivans des rejoüissances extraordinaires avec un grand concours de Masques; & les Parens & amis du nouveau Procurateur, firent pareillement allumer des feux de joye devant leurs Palais qui furent austi magnifiquement illuminés. Le 30. Mr. Dona, qui va à Constantinople en qualité d'Ambassadeur de la Republique, s'embarqua à bord d'un des trois Vaisseaux de guerre qui doivent lui servir de convoi; & huit Compagnies d'Infanterie Italienne, aprés avoir passé en revûë au Lido, s'embarquerent aussi sur les mêmes Navires pour aller renforcer les Troupes qui sont à Corfou.

XIII. Genes. Il y a eu de grandes réjoitifiances & des illuminations pendant trois soirs consecutifs aux Palais du Prince Doria & des Marquis de Torriglia à l'occasion de l'élevation au Cardinalat de

des Princes &c. Juin 1729. Mr. Cibo leur parent. Le 4., le 5., & le 6. on sit par ordre de l'Archevêque des prieres de 40. heures dans toutes les Eglises de cette Ville avec l'exposition du Venérable, pour obtenir du Ciel un tems convenable à la faison. Sur l'avis qu'on a a recu que la peste s'étoit manifestée de nouveau en Turquie, on a défendu tout commerce avec ce Pays la, & les Bâtimens qui viendront desormais de la mer Adriatique, seront tenus de faire quarantaine entière avant d'entrer dans le Port. Les Maîtres de quelques Bârimens raportent qu'on a aperçu sur les Côtes de Sardaigne divers Corsaires de Barbarie, entr'autres trois Galliottes de Tunis faisans route de ce côté là; & que 18. autres Corsaires étoient sortis de Biserte pour aller en course. On dit la jeune Princesse de Carbognano, niéce du Cardinal Barberin, arrivée à Novi, & qu'elle doit venir faire sa résidence à St. Pierre d'Arene, jusqu'à ce que les differends au sujet de son mariage, foient terminés.

XIV. Parme. La Duchesse Doüairiere de Parme va avec un nombreuse suite faire un voyage de devotion à Nôtre Dame de Lorette: Elle passera par Bologne; & le Prince Emanuel de Portugal son neveu, l'accompagne, dit-on, dans ce voyage.

XV. Turin. On dit à present que la Cour passera l'Eté à la Venerie, & ne reviendra à Turin que vers l'Automne. Le Roi accompagné du Prince de Piémont, & du General Rebender, alla dernierement visiter le Fort de la Brunette prés de Suze, & S. M. y ordonna encore quelques nouvelles augmentations. C'est un des plus régulier & des mieux fortissé de l'Europe, par les ouvrages qu'on y a faits, & qui sont tous raillés dans le Roc. Le Marquis de Cambis, Ambassadeur de France, est parti pour aller ayec le même caractere à la Cour de Vienne.

La jeune Princesse, Epouse du Prince de Piémont, est heureusement accouchée d'une Princesse. On prépare un renfort de Troupes pour la Sardaigne.

XVI. Suisse. Les Officiers du Canton de Lucerne, qui sont au Service de l'Espagne, ont reçu l'argent necessaire pour faire leurs recrues, & travailler aux nouvelles levées; mais on ne dir encore rien de positif du renouvellement de l'Alliance avec cette Couronne & les Cantons Catholiques. On n'est pas plus assuré du renouvellement de celle que le Marquis de Bonac Ambassadeur de France a proposée aux Cantons protestans. L'ouverture de l'Assemblée generale des Grisons, est fixée à Coire pour le 10. Mai. Les affaires sont toujours fort brouillées en ce Pays par la mesintelligence qui regne entre les trois Ligues, & les Députés de la Maison-Dieu, qui avoient été envoyés auprés des Cantons Suisses, étans revenus, ont rendu compte du succés de leurs négociations, dont ils ont, dit-on, lieu d'être farisfaits.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en FRANCE dépuis le mois dernier.

I. V Ersailles. Le départ du Roi pour Compiegne n'est disseré que parce que S. M. se propose de gagner ici le Jubilé, d'assister à toutes les ceremonies ordinaires de la Semaine Sainte, & d'y passer les sêtes de Pâques. Le 14, Avril, jour du Jeudi Saint, le Roi lava les pieds à 12. pauvres hommes, & les servit ensuite à table, le Duc d'e Bourbon, Grand Maître de la Maison précedant le service avec les Maîtres d'Hôtel, & les plats étans portés

des Princes &c. Juin 1729.

portés par le Duc d'Orleans, les autres Princes du Sang, & les principaux Officiers de S. M. L'aprésmidi la Reine lava aussi les pieds à 12, pauvres filles, qu'elle servit pareillement à table; le Marquis de Villacerf, son premier Maître d'Hôtel, précedoit le service, & les plats étoient portés par les Princesses du Sang, & par les Dames de la Maison de S. M. Il est survenu une enflure sous le menton de Madame de France la cadette; on lui a donné une nouvelle Nourice, & dés qu'elle sera rétablie de cette fluxion, on la sevrera comme on a déja fait Madame de France l'aînée. La consommation du mariage de Mr. le Duc d'Orleans avec la Princesse Elizabeth de Lorraine sa cousine germaine, est remise au mois de Septembre prochain, & on a envoyé à Rome en solliciter la dispense. Le vieux Maréchal de Villeroi est indisposé, & la Duchesse Douairiere d'Orleans a eu quelques accés de fievre dans l'Abbaye de Tresnel, où elle est en retraite. Madame Van Hoey, Epoule de l'Ambassadeur de L. H. P. les Etats Generaux, est partie pour retourner en Hollande.

II. Un Détachement des Gardes a reçu ordre d'aller à Soissons, où tous les Ministres Plénipotentiaires qui étoient à Paris, retoutnent journellement, les conferences du Congrés devans s'y renouer au commencement de Mai, & les premiers Ambassadeurs Plénipotentiaires de l'Empereur & du Roi d'Espagne, étans attendus pour ce tense. là. Le 18. Mr. Horace Walpole, Ambassadeur du Roi de la Grande-Bretagne, revint de Londres, & sur suivi le 20. par Mr. Stanhope son Collegue. On mande de Toulon, qu'il y est arrivé trois Députés de la Régence de Tripoly, qui viennent faire leurs soumissions au Roi, & demander le renouvellement de la Treve, mais qui ne se rendront à la

Cour qu'aprés avoir achevé leur quarantaine. On prétend que le Traité d'accommodement qu'ils viennent solliciter, a déja été reglé dans le Conseil. à des conditions trés avantageuses à la Nation, la Cour voulant profiter de la consternation où se trouvent ces Corsaires, pour réprimer leur Le Duc de Boufiers part pour son Gouvernement de Flandres . & le Cardinal de Rohan pour sa belle Maison de Saverne en Alsace. Le Roi a donné au Duc de Chaulne le Gouvernement de la Ville & Citadelle d'Amiens. vacant par la mort du Marquis de Canillac: le Marquis de Monboissier a été pourvû de la Charge de Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires; & Mr. de l'Isle, ancien Brigadier, est nommé pour commander sous les ordres du Comte de Bellille, les Troupes employées aux Travaux de Metz & de Thionville. On recommence depuis le rétour de la belle saison à gravailler aux nouvelles fortifications de ces deux Places, aufquelles vingt Bataillons font actuellement employés; la Cour, par la prodigieuse dépense qu'elle se propose de faire, & par l'érendue & la regularité des ouvrages qu'elle a fait tracer, se promettant de rendre cette frontiere impenetrable, & particulierement la Ville de Metz, une des plus forres & des plus régulieres du Royaume. Il est étonnant avec quelle diligence ces travaux sont poussés, & avec quelle attention la Cour fait exécuter ce projet. On parle d'établir dans toutes les Provinces des Inspectents sur les Marechaussées. afin d'arrêter le cours des abus qui se commettent. S. M. a accordé an Marquis de Gaudelu, fils du Duc de Trelmes, la survivance de 8000 livres de pension, sur celle de 2000c. livres dont le Duc des Princes &c. Juin 1729. 435 fon pere jouit, en consideration de son mariage

avec Mademoiselle de Tingry.

III. La veille de Pâques, le Roi revêtu du grand Collier de l'Ordre du St. Esprit, & accompagné des Princes du Sang, entendit la grande Messe dans l'Eglise Paroissale, & y reçut la Communion par les mains du Cardinal de Rohan, Grand Aumônier; aprés quoi S. M. fit la cétemonie de toucher grand nombre de malades. Le 19. Elle dina an Château de la Muette, où se trouverent le Duc d'Orleans. le Comte de Clermont, le Maréchal de Villars, & quelques autres Seigneurs; & sur les deux heures de l'aprés midi, s'étant renduë à cheval dans la plaine de Sablons, Elle y fit la revûë des deux Regimens des Gardes Françoises & Suisses, à la tête desquels étoient les Ducs du Maine & de Grammont. Le 22. à 7. heures du marin, le Roi parrit pour Compiegne; à neuf heures S. M. passa sur le Boulevart de la Ville de Paris, & le soir Elle arriva en chassant dans cette Maison Royale. Tous les Ministres d'Etat & étrangers doivent y suivre ce Monarque ; la Cour y sera fort nombreuse, & ce sera dans ce Château que les trois Envoyés de la Regence de Tripoly seront conduits, lorsqu'ils auront achevé leur quarantaine à Toulon. Les Bureaux le tiendront à Versailles; mais les procipaux Commis itont une fois la semaine a Compiegne, faire signer les Expeditions & les Dépêches. La Reine restera ici, & n'ira, pendant l'absence du Roi, faire sa residence ni à Trianon ni à Marly, parce que cela auroit occasionné une trop grande dépente. Le Prince de Tonnav-Charente fait a present les fonctions de Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, en la place du Duc de Mortinar fon pere, qui est fort âgé. Le Maréchal de Berwich est allé passer quelque tems a la Terre de Fitz James. IV.

436

IV. Avant le départ du Roi pour Compiegne . le Marquis de Stainville, Ministre de Lorraine. notifia dans les formes à S. M. la mort du Dnc son Maître, & la Cour a pris le deuil, qu'elle porterà pendant six semaines. Le Marquis de Ste. Croix & Mr. Barrenachea, Ministres Plénipotentiaires d'Espagne, ayant reçu dernierement un Exprés de leurs Cours, eurent une conference avec le Cardinal de Fleury & Mr. le Garde des Sceaux, dans laquelle L. Ex. les affnrerent, dit-on, que le Roi leur Maître feroit incessanment delivrer aux Interessés les effets des Gallions; que Sa Maj. Cath. éroit disposée de contribuer de son côré à tout ce qui pourroit affermir la tanquillité publique, & procurer une prompte conclusion du Congrés; que sur les avis qu'elle avoit reçus des armemens qui se faisoient en Angleterre, & qui paroissoient destinés pour l'Amerique, Elle avoit aussi résolu d'équiper dix Vaisseaux de guerre pour les envoyer dans ce Pays-là avec des Troupes reglées; mais que c'étoit uniquement pour la sureré de ses établissemens, sans aucun dessein d'attaquer ceux des autres &c. Un exprés que S. M. avoit reçu du Marquis de Brancas son Ambassadeur à la Cour d'Espagne, a été renvoyé à ce Ministre avec de nouvelles instructions, qui à ce que l'on prétend, aplaniront les difficultés, & faciliteront le Reglement de l'Indult, & la répartition des effets apportés par les Gallions. Tous les Ambassadeurs Plenipotentiaires qui se renoient à Paris, ceux d'Hollande & ceux d'Angleterre qui sont revenus de Londres, sont partis pour Soissons, & les Conferences se tiendront alternativement dans cette Ville & à Compiegne, perdant le séjour que le Roi y fera; mais onne s'attend pas qu'aucun affaire s'y décide avant le retout des Plénipotentiaires de l'Empereur & du Roi d'Espagne, des Princes &c. Juin 1729. 437

V. Le 26. le Roi étant allé à la chasse du Cerf dans la Forêt, y fut égaré toute la nuit, & S. M. ayant aperçu à une heure aprés minuit un mauvais Cabaret prés du Pont St. Maxence, à 5. lieues de Compiegne, y alla souper avec le Marquis de Courtenvaux, & un autre Seigneur qui ne l'avoit pas quitté. & Elle ne retourna à Compiegne que vers les trois heures du matin, où son arrivée calma les inquiétudes que son absence avoit causées. aura point de campement de Troupes à Compiegne, comme on l'avoit débité, pendant la tenuë du Congrés de Soissons, & cela pour rendre cette assemblée plus libre. Le Roi a fait une nombreule promotion d'Officiers Generaux de ses Troupes, dont la liste n'est pas encore publique, & a nommé six Commissaires Ordonnateurs des affaires de la Marine. qui sont, Mrs. de Ville-Banche, de la Croix, & de Magny, pour Toulon; Mr. d'Erchigny, pour Bayonne; Mr. Cheron, pour Lion; & Mr. de la Chapelle, pour Breft. S. M. a aussi donné son agrément à Mr. Hoquart de Morville, pour acheter la Charge de Trésorier General de l'Artillerie, qui vaut 550. mille liv.L'Archevêqued'Embrun part pour retourner dans son Diocese, d'où il ne reviendra, dit-on, point, qu'il ne soit élevé au Cardinalat: ce sera, sans doute, la recompense des services qu'il a rendus dans le dernier Concile qui s'est tenu à Embrun, & auquel ce Piélat à présidé. Les Ambassadeurs de la Regence de Tripoly, aprés avoir achesé leur quarantaine à Toulon, en étoient partis pour venir ici, mais ils ont été obligés de s'arrêter à Valence en Dauphiné, à cause d'une indisposition survenuë à l'un d'eux.

VI. Il le tint le 2. Mai une nouvelle Conference au Château de Soissons entre les Ambassadeurs Plenipotentiaires qui étoient en Ville, mais il ne s'y passa rien de considerable, a cause de l'absence de ceux d'Espagne & de la Grande-Bretagne qui étoient allés à Compiegne. On ne s'attend pas même d'apprendre rien de fort interessant, jusqu'à ce qu'on ait reçû la réponse de la Cour de Madrid, à qui on a, dit-on, fixé un terme pour s'expliquer sur ce qu'on demande d'elle. Le Roi a donné le Gouvernement de Sommieres, vacant par la most du Comte de Harling, au Marquis de Perignan; mais S. M. n'a pas encore disposé de celui de Lodeve, dont ce dernier étoit pourvû. Le 6. il passa un Exprés de Rome, allant à Compiegne, porter, à ce qu'on assute, au Roi la nouvelle de la mort du Pape; mais ce qui fait juger qu'elle n'est pas bien certaine, c'est qu'elle ne se confirme pat aucun autre endroit. Le Poète Arrouet de Voltaire, qui s'étoit retiré en Angleterre, aprés avoir été exilé par ordre de la Cour's a obtenu la permission de revenir en France.

VII. Paris. La nuit du 27. au 28. le feu prit à l'Ar/enal, dans l'Apartement du Sr. Marchant, l'un des Directeurs de la Compagnie des Entrepreneurs de la Poudre. Le Prévôt des Marchands, & le Lieutenant General de Police en ayant été informés, se rendirent d'abord sur les lieux, pour donner les ordres necessaires; mais dans l'apréhension qu'ils eurent que les flammes ne le communiqualfent aux Magazins de Salpêtre & de Poudre, ils en donnerent avis à Mr. le Premier Président du Parlement, qui vint les joindre sur le champ. On fit venir les sceaux de la Ville, les pompes, le Guet à pied & à cheval, & un Détachement des Garde Suisses, & par les bons ordres que donnerent ces trois Magistrats, il n'y eut que l'Orangerie, le Magazia Magazin de l'Artillerie, & une partie des Pavillons: de l'apartement de la Duchesse d'en abattre une autre partie pour conserver le reste. On fait monter le dommage à un million de livres; & cet accident est attribué à quelques uns des Domestiques de la Duchesse de Maine, qui étoient revenus le soir fort tard à l'Arsenal. On a publié ici une Déclaration du Roi, portant supression des droits d'En-

trée sur le Beurre, les Oeufs, & le Fromage qu'on apporte en cette Ville.

VIII. Le Cardinal de Noailles, Archevêque de cette Ville, vient de terminer sa longue carrière, aprés avoir passé les 15. dernieres années de sa vie dans l'agitation, par raport aux differens partis qu'il a tenu dans l'affaire de la Constitution, & la part qu'il a eu aux troubles qui ont agité pendant ces derniers tems l'Eglise de France. Tout le monde en scait le détail; les démarches de ce Prélat ont été trop publiques pour être ignorées, & son nom ne manquera pas d'avoir place dans l'Histoire Ecclesiastique de ce siecle. Ce fut le 4. Mai à deux heures du matin qu'il mourut à Paris dans son Palais Archiepiscopal, dans la 78. année de son âge, d'une violente attaque d'apoplexie dont il avoit été frappé le 2. Il étoit fils d'Anne Duc de Noailles, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes du Corps, & Gouverneur du Roussillon, & de Louisse Boyer, qui servoit avant son mariage, la Reine Anne d'Autriche, en qualité de sa premiere Dame d'atour. Il avoit été en premier lieu Evêque de Cahors, & ensuite de Châlons sur Marne. Le 19. Août 1695, le feu Roi Louis XIV, le nomma à l'Archevêché de Paris ; le premier Janvier 1698. il sur sait Commandeur de l'Ordre du St.

Esprit, & le 22. Juin 1700, le Pape Innocent XII. l'éleva au Cardinalat. Son Cœur fut transporté le 6. à St. Cloud : ses entrailles dans l'Eglise du Calvaire pies de Surenne. & le 7, sur les 10, heures du matin, son Corps fut inhumé dans l'Eglise Cathedrale de Nôtre-Dame. Le Duc de Noailles son frere hérite de tous ses Biens en Auverene. & de sa magnifique Bibliotheque, estimée 50000. écus, moyennant un Douaire de 8000. livres qu'il doit payer à la Duchesse de Richelieu. Parmi les legs que le défunt Prélat a faits, il y en a un de 200000. livres pour la Duchesse de la Valliere, un autre de 60000. livres pour la Duchesse de Grammont, & un Contract de 4000 livres en rentes viageres pour Mademoiselle de Melfort. Les principaux prétendans à l'Archevêché de Paris, qui est vaquant par cette mort, paroissent être le Cardinal de Polignac, chargé des affaires de France à la Cour de Rome, & l'Archevêque d'Aix en Provence: ce dernier Prélat est de la Maison des Comtes du Luc de Vintimille. Le 2. la Duchesse Douairiere d'Orleans revint en parfaite santé avec les Princesses ses filles de l'Abbaye de Tresnel au Palais Royal.

IX. Messieurs les Prémontiés de la Congregation de la Resorme, assemblés en Chapître au commencement de Mai dernier, à l'Abbaye de Bucilly du même Ordre, dans la Tierache, penetrés d'une vive reconnoissance des bontés insinies dont seu S. A. R. de Lorraine a daigné, durant sa vie, donner des preuves sensibles & charitables aux Membres de cet Ordre répandus & établis dans ses Etats: cette Assemblée a crû ne pouvoit mieux manisester cette réconnoissance qu'en offiant à Dien des vœux & des sacrifices pour la consolation & le repos de l'arne de ce Prince, particulierement en celebrant

des Princes &c. Juin 1729. 441 an Service des plus solemnels, & des plus augustes; le General même dudit Ordre officiant & chantant la Messe & les Obseques, avoit pour Prélats assissants. Mrs. les Abbés de Jovillers, de Sainte Marie du Pont. a-Mousson, de Jandeure, & de Rangéval : ce qui se fit le 4. dudit mois de Mai avec toute la pompe imaginable, & un grand concours de peuple.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en LORRAINE depuis le mois dernier.

I. Uneville, Le Corps de seu S. A. R. le Dus de Lorraine, qui a été transporté de Luneville à Nancy; est toujours en dépôt dans l'Eglise de Jesuites du Noviciat en attendant que tout soit prêt pour la pompe & le convoi funebre qui doit l'accompagner jusques dans le tombeau de se illustres Ancêtres: Cette lugubre ceremonie est fixée au 7. Juin prochain. Les Evêques de Langres & de Verdun ont aussi fait publier leurs Mandemens pour ordonner des prieres dans les Eglises de leurs Dioceses, dépendans des Etats de Lorraine, pour le repos de l'ame de seu S. A. R. Ce sont deux pieces parsaitement bien dictées, & qui méritent d'être conservées; mais nous sommes obligés, faute de place, de les reserver pour le mois prochain.

H. Jamais personne n'a pris les rennes du Gouvernement & de la Regence d'un Etat, sous des auspices plus heureux, avec un consentement plus unanime, & un aplaudissement plus universel, que S. A. R. Madame, aussi cette auguste Princesse este doütée de toutes les vertus & de tous les talens

Ff 2 neces-

necessaires pour remplir dignement le poste éminent qui lui est consié. Le Prince Regnant son sils, qui est roujours à la Cour de Vienne, a non seulement aprouvé ce choix, mais l'a encore consismé par sa Lettre du 6. Avril, qui a occasionné l'Arrêt du Conseil d'Etat suivant du 12. du même mois, dont voici la teneur, ensemble de ladite Lettre.

Arrêt du Conseil d'Etat rendu en exécution de la Lettre de S. A. R. écrite de Vienne le 6. Avril, par laquelle elle confirme la Régence déferée pendant son absence à S. A. R. Madame.

Son A. R. ayant par sa Lettre écrite du 6. du present mois à S. A. R. Madame Régente, confirmé l'Arrêt du Conseil du 28. Mars dernier, lequel declare S. A. R. Madame Régente, pour régir & gouverner ses Etats pendant son absence, & pour établir tel Conseil qu'elle sugeroit à propos, de même que l'établissement dudit Conseil fait en consequence; & étant important au bien du Service de S. A. R., & pour le maintien de son Autorité qu'elle a consée à S. A. R. Madame, que ladite Lettre soit connuë de ses Officiers & Sujets, l'assaire mise en déliberation.

S. A. R. Madame en son Conseil de Régence, a ordonné & ordonne que ladite Lettre de S. A. R. du 6. du present mois, sera envoyée en copies collationnées és Cours & Compagnies Souveraines, és Baillages de Bat & de Bassigny, pour y être incessamment, & nonobstant les vacations, lue, publiée, régistrée & envoyée dans tous les Siéges de leur ressort, à ce que personne n'en ignore. Fait au Conseil d'Etat de Régence, S. A. R. Madame y étant, tenue à Luneville le 12. Avril 1729. Signé, ELIZABETH CHARLOTTE, & contresigné, S. M. L'ABET, colla-

des Princes &c. Juin 1729. 443 lationne, S. M. L' A BBE'.

Copie de la Lettre écrite par S. A. R. à S. A. R. Madame sa More, Régente de ses Esass.

MADAME ma trés honorée & trés-chere Mere,

I Ai été informé de la mort de S. A. R. mon tréshonoré Seigneur & Pere, par le Courier qui est arrivé le 2. de ce mois; j'ai écouté sur ce cas imprévû tous les sentimens que la nature, & ceux d'une parfaite reconnoissance pour toutes ses bontés paternelles, ont exigé de moi; je me serois rendu volontiers à l'instant au sein de ma Famille, aux affaires de mon Etat, à la Noblesse & à mes Sujets, si des considerations particulieres ne me tenoient un peu de tems hors de mes Etats.

Par une seconde dépêche arrivée hier, j'ai appris qu'on a prévenu mon inclination, & ma volonté de declarer votre Altesse Royale, par un Conseil d'Etat assemblé, Régente de mes Etats pendant mon absence : cela m'a fait d'autant plus de plaisir que je suis persuade que V. A. R. entrera dans les mêmes sentimess de bonté & de douceur envers mes Sujets que seu S. A. R.

Je n'aprouve & ne confirme pas seulement ce qui a été fait à cet égard, & le Conseil provisionnel que V. A. R. a établi pour se soulager dans le pesant fardeau du Gouvernement, mais je la prie aussi de vouloir continuer envers moi & mes Etats avec le même zéle & bonté, jusqu'à ce que je puisse avoir l'honneur de la joindre, & lui en marquer moiméme ma tendre reconnoissance & respect. Madama ma trés honorée & trés chere Mere, vôtre trés humble sils & serviteur, Signé FRANCOIS. Vienne le 6. Avril 1729.

444 La Clef du Cabinet

Et sur l'Enveloppe cachetée du cachet de S. A. R. en cire noire, est écrit, à S. A. R. ma trés-honotée & chere Dame & Mere, Regente de mes Etats. Collationné, S. M. L'ABBE'.

RANCOIS, par la grace de Dieu, Duc de Lorraine & A nos trés chers & feaux les Présdens, Conseillers & Gens tenans notre Cour Souveraine de Lorraine & Bartois, Salut. Ayant trouvé à propos de donner ce jourd'hui l'Arrêt ci-joint, & attaché sous notre Contrescel, & voulant quil soit exécuté, nous vous mandons & ordonnons de le faire lire, publier & registrer par tout où besoin sera, & de tenir la main à son exécution; Car ainsi nous plaît: En soi de qui aux presentes signées de la main de notre trés-chere & trés honorée Dame & Mere Régente, & contressinées par l'un de nos Conseilers Secretaires d'Etat, Commandemens & Finances, a été apposé notre Seel secret. Donné à Luneville le 12. Avril 1729. Signé, ELIZABETH-CHARLOTTE; & plus bas, S. M. 1'ABBET.

Lû, publié & registré, oüi, & ce requerant le Procureur General de S. A. R. &c. A Nancy le 16. Avril 1729, figné par la Cour, V A U T R IN,

Greffier.

Une marque juste du discernement de S. A. R. Madame, est le choix qu'elle a fait des Membres de son Conseil, pour la soulager dans le pessant fardeau de sa Régence; ce sont tous Seigneurs d'un merite trés-distingué, & du nombre desquels sont, le Marquis de Gerbevilliers, à qui cette Princesse a donné le Gouvernement de Nancy, & le Marquis de Rerté. Le Scellé a été mis, par ordre de S. A. R. chez Mr. le Fevre, Controlleur General des Finances, & chez le Directeur General des Monnoyes.

des Princes &c. Juin 1729. 445 Monnoyes. Le Mariage de la Princesse Elizabeth avec le Duc d'Orleans, est differé jusqu'au mois de Septembre.

Nous ne manquerons pas de donner dans le prochain Journal de Juillet les deux Mandemens dont

nous avons fait mention ci-dessus.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE dépuis le mois dernier.

1. 1 Ienne. L'Empereur a paru trés affligé de la mott du Duc de Lorraine, dont on reçu la nouvelle le 2. Avril par un Exprés dépêché de Luneville : Ces deux grands Princes étoient unis, non seulement par le Sang, mais encore par l'amitié la plus étroite. S. A. R. le Prince Hereditaire qui se tient toûjours ici, & qui par cette mort succede aux Etats du feu Duc fon Pere, recut le 3. & le 4. les complimens de condoleance dans son appartement, des Ministres étrangers & de toute la Cour, & le s. l'Empereur la mena à la Chasse du côté de Stamersdorff, pour essayer de dissiper sa douleur. Il n'y a pas d'apparence que S. A. R. retourne sitôt en Lorraine, par les dispositions qu'elle a fait, en conferant la Regence de ses Etats à la Duchesse sa mere; & les vûes avantageuses que S. M. I. a pour elle, ne lui permettant pas d'ailleurs de s'éloigner de cette Cour. On a tendu de noir les appartemens du Palais Imperial, & le 6. L. M. prirent le grand deuil qu'Elles porteront trois mois. Le Comte de Schonborn, Vice Chancelier de l'Empire, partit le 5. pour aller prendre possession de son Evêché de Bamberg; S. Ex. aura, dit-on, bonne part à l'élection qui doit se faire à Wurtzbourg d'un nouvel Evêque, & qui est fixée au 17. Mai; le Comte de Kusteyn qui y assistera en qualité de Commissaire de l'Empereur, aprés avoir assisté à celle qui s'est fait à Tréves d'un nouvel Electeur, ayant ordre de la recommander, &

d'appuyer ses interêts.

II. La Cour de France ne cesse de solliciter cellecy de renvoyer à Soissons le Comte de Sinzentdorff, afin d'y renoiler les Conferences pacifiques; les affaires generales étant, dit on, dans une telle disposition, qu'on a tout lieu d'esperer une heureuse issue du Congrés. La Diette generale des Etats de Hongrie subsiste encore à Presbourg; mais toûjours resoluë de ne point accorder de Taxes extraordinaires, ni de charger le Royaume de nouvelles dettes. Les Députés des Etats de Boheme ayant eu dernierement Audience de l'Empereur, lui demanderent l'abolition du Decret qui défend la sortie des Grains, Vins & Houblons de ce Royaume, afin de mettre les Sujets en état de mieux subvenir au payement des Subfides, & les Marchands de la Ville de Vienne ne sollicitent pas avec moins d'empressement la suppression de l'Impôt mis sur les marchandises étrangeres, qui, à ce qu'ils prétendent, leur est trés-préjudiciable. Comme les revenus du fond pour l'entretien des Pauvtes de cette Capitale, ne sont plus suffisans, à cause que le nombre s'en est beaucoup augmenté par la rigueur de l'hiver, on parle de mettre une Taxe sur les prix qui se tireront à l'avenir dans les diverses Classes de la Lotterie Orientale, & la proposition en a été faite aux Directeurs.

III. On est occupé à regler le ceremoniel par rapport au nouveau Duc de Lorraine. Le 7. l'Empereur sit faire à ce Prince des complimens de condoleance

des Princes &c. Juin 1729. doleance sur la mort du Duc son Pere, & de congratulation sur son avenement à la Regence de ses Etats, & le 10. S. A. R. mangea pour la premiere fois à la table de S. M., comme Prince Souverain. Le Dimanche des Rameaux L. M. affisterent dans la principale Eglise des Augustins Déchausses à la benediction des Palmes, qui fut faite par Mr. le Nonce Grimaldi, à la Procession, & au Sermon prêché par le P. Brean Jesuite & Predicateur de la Cour. Le 11. il y eut Conseil d'Etat, & le 12. L. M. accompagnées des Serenissimes Archiduchesses leurs filles, allerent au Village de Hertals visiter le Mont Calvaire, bâti sur le modele de celui de Ferusalem. Be jour du Feudi Saint, l'Empereur fit la ceremonie de laver les pieds & de servir à table 12. pauvres hommes, & l'Imperatrice Regnante fit la même chose dans son Appartement à 12. pauvres femmes : le reste de la Semaine Sainte & les sêtes de Pâques se sont passées en devotion & en exercices de pieté. On assure que S. M. Imp. a fait re. mettre à Rome 200, mille florins pour contribuer aux frais de la Canonisation du Bienheureux Saint Jean Nepomucene ; qui se fit le 19. Mars avec beaucoup de pompe dans l'Eglise de St. Jean de Latran. Les Chanoines de l'Eglise Cathedrale de Passan ont enfin consenti au demembrement d'une partie du district de cet Evêché, pour être incorporé à l'Archevêché de Vienne : Ainfi voilà une affaire terminée, aprés bien des débats & des oppositions de la part de ce Chapitre, qui a fait son possible pour la faire échoüer, & en éluder l'exécution; & qui

Rome n'avoient employé pour cela leur autorité.

IV. Le projet pour la conftruction d'un nouveau
Palais Imperial à Vienne, s'exécute avec toute la
diligence possible; ce sera un Edifice d'une magnificence

n'auroit pas eu lieu, si l'Empereur & la Cour de

ficence extraordinaire, le plan en ayant été fourni par les plus habiles Architectes de l'Europe. Le 14. l'Empereur fit une promotion de 19. Gentilhommes de sa Chambre: S. M. n'a pas encore disposé du Regiment de Cuirassiers vacant par la mort du General Comte de Montecuculi; mais le General de St. Amour, qui a vendu le sien au Prince de Lichtenstevn avec l'agrément de l'Empereur, est venu ici pour le solliciter, avec le Commandement en chef des Troupes Imperiales en Lombardie, dont étoit pourvû ce défunt General. On attend d'Espagne de grosses remises à bon compte des Subsides que cette Couronne doit fournir à l'Empereur. On prétend que la Cour de France ayant fait londer celle-ci, pour scavoir quel parti Elle prendroit en cas que l'Espagne vint à compre avec la Grande-Bretagne, on lui a répondu que S. M. I. éviteroit les hostilités autant qu'il lui seroit possible, & se regleroit sur les intentions pacifiques du Roi T. C. La Cour a réiteré les ordres aux Officiers, de ne plus enlever des Recrues par force dans les Pays Hereditaires, & on leur a remis l'argent nécessaire pour qu'ils soient en état de rendre leurs Regimens complets.

V. Mr. Tahlman, Resident de S. M. Imp. à Constantinople, a reçu ordre de demander au Grand Visir, la destination des armemens que la Porte Ottomane continuë de faire. Le bruit qui s'étoit répandu de la mort du Grand Seigneur, ne se confirme pas, mais bien que ce Prince est toûjours dangereusement malade, & les avis qu'on reçoit de ce Pays portent, que Sa Hautesse ayant fait venir le Prince son fils, auquel Elle destine la Couronne, lui avoit recommandé en presence de ses Ministres, d'entretenir la Païx avec les Princes Chrêtiens, & particulierement avec l'Empereur, aussi long-tems

qu'on

des Princes &c. Juin 1729. qu'on ne lui donneroit pas occasion d'en agir autrement; l'experience ayant fait voir que les atmes de La Porte n'avoient pas prosperé, toutes les foisqu'Elle avoit commencé la guerre la premiere. D'autres Lettres ajoûtent que le Grand Visir s'étoit démis de sa Charge en faveur de son fils qui est fortaimé des Janissaires, dont il a été ci-devant Aga; que cette Milice demandoit absolument la guerre, à laquelle le nouveau Ministre étoit fort porté; qu'un Corps de ces Troupes étoit actuellement en marche vers la Valachie, & qu'on avoit déja arboré à Constantinople les queues de Cheval, qui est le signal d'une prochaine déclaration de guerre : On croit que tous ces grands préparatifs regardent la Russie ou la Pologne. Les Commissaires de l'Empereur ont déclaré depuis peu anx Etats de Hongrie, qui continuent de tenir leurs sceances à Presbourg, qu'on leur accordoit un délai de deux mois pour trouver les 250, mille florins de Subside extraordinaire qu'on leur demande; & qu'il ne leur sera permis d'envoyer hors du Pays leurs Vins, leurs Grains & leurs Bestiaux, qu'aprés que les Magazins des Forteresles du Royaume seront suffisanment pourvus de ces denrées. Les 12. Baraillons qui sont en garnison à Bellegrade, doivent, dit-on, être relevé incessan. ment par 12. autres. Le Prince Alexandre de Wirtemberg, Gouverneur de Servie, a établi de nouvelles Colonies dans cette Province qui étoit auparavant fort dépeuplée, & on y a déja bâti plusieurs Bourgs & Villages avec des Eglises. Suivant les ordres de l'Empereur, pour mieux administrer la Justice, & prévenir les disputes entre les nouveaux habitans de differentes Religions, S. A. S. leur a distribué des Terres d'une telle maniere, que toutes les familles

d'une même Religion ont un District particulier,

& par consequent, n'auront aucun demêlé les unes ayec les autres.

VI. Tous les Ministres d'Etat & Etrangers reçurent dernierement par la voye de la Poste des exemplaires d'un écrit, tendant à justifier la conduite du Duc Charles Leopold de Mecklembourg, dont l'affaire n'est pas encore rout à fait finie. Le 21. l'Imperatrice dollairiere Amelie entra dans sa 56. année: & le 25. & le 26. on fit les obseques du feu Duc de Lorraine avec beaucoup de pompe & de solemnité dans la principale Eglise des Augustins déchaussés, où l'on avoit élevé un magnifique Maufolée. Le 27. l'Empereur accompagné du Duc de Lorraine, & d'une partie des Seigneurs de sa Cour, partit pour Laxembourg, où S. M. fait état de faire quelque sejour; l'Imperatrice Regnante ne devant s'y rendre que le 17. Mai avec les Seren. Archiduchesses ses filles. Le Baron de Fritschner qui a été Gouverneur du Duc de Lorraine, a été envoyé par S. A. R. a Luneville, porter de nouveaux Ordres, & exécuter quelques commissions. Il fit ici le 23. un orage des plus violents, mêlé de grêle, d'éclairs & de tonnere.

VII. Le 28. le Secretaire du Comte de Kinigseck, Ambassadeur de l'Empereur à la Cour d'Espagne, arriva ici avec des dépêches qui n'ont pas été renduës publiques. On reçur aussi le 29. un Exprés de Mr. Tahlman, Résident de S. M. à Constantinople, avec la construation que les Tures continuoient de faire de grands armemens, qui paroissoient destinés contre les Russes & leurs conquêtes sur la Mer Caspienne; & le 30. le même Courier sur la Mer Caspienne; & le 30. le même Courier sur renvoyé à ce Ministre avec de nouvelles instructions. L'Empereur a fait le Comte de Martinitz Grand Marechal de sa Cour, en la place du seu Comte de Colloredo qui vient de mourir: le General de Walmeroth a

des Princes &c. Juin 1729. 45 în tré pourvû du Commandement en Chef des Troupes Imperiales en Lombardie, en la place du feu Comte de Montecuculi; & le Regiment de Heyduques de Julag a été donné au fils du Comte Palfi, Palatin de Hongrie. La Cavalerie qui a ses quartiers dans ce Royaume, campera cet Eté le long des Rivieres, pour la commodité des sourages. On va envoyer à Peter-Waradin un convoi de poudres & de munitions de guerre, & on parle d'augmenter de quelques nouveaux ouvrages les fortifications de cette Place.

VIII. Berlin. Le Roi a declaré majeur le Prince Royal son fils, & a ordonné de former incessanment une Maison pour le service de S. A. R.: La consommation du mariage de la Princesse Frederique-Louise avec le Margrave de Brandebourg-Anspach, est fixée au 26. Mai. S. M. a donné au Baron de Callesteyn le Regiment vacant par la démission du Comte de Rodowski, à qui le Roi de Pologne a donné un Regiment de Cavalerie; le Colonel Sidow a été pourvû de celui vacant par la mort du General Fourcade; & le Gouvernement de Custrin a été donné au Major General Lepel. Les Regimens qui doivent former cette année un Camp prés de Postdam, sont nommés; mais celui qui devoit s'assembler prés de Kônigsberg dans le mois de Juin, n'aura, dit-on, pas lieu, S. M. voulant auparavant attendre le résultat des déliberations de la prochaine Dietre generale de Pologne & de Lithuanie, qui doit se tenir à Grodno: on parle cependant d'envoyer quelques Troupes de renfort sur la frontiere de Prusse. Le General Schwerin qui sera envoyé de la part de S. M. à cette Diette, a déja reçu ses instructions; mais ce Ministre n'entreprendra ce voyage qu'aprés que le Roi de Pologne sera parti de Dresde pour Varsovie. Cour se tient encore à Postdam. IX.

IX. Saxe. Drefde. Les Regimens Saxons doivent être complets avant la revûe generale qui se fera à la St. Jean; & dix mille hommes des Troupes de cet Electorat se tiennent prêts à marchet vers la frontiere de Pologne, au premier ordre qu'ils recevront. Le 26. sur les cinq heures du marin le Roi parrit pour Varsovie, accompagné, entr'autres, de Mr. Lepski Sous Chancelier de la Couronne, & du Baron Loss grand Ecuyer. S. M. arriva le 27. à Gorlitz; & continua le lendemain sa route en caleche de relais. Les Comres de Lagnasco, de Manreufel & de Hoym, Ministres du Cabiner, suivent S. M. dans ce voyage avec les Chancelleries, de même que les Ministres étrangers: le Prince Royal ayant accompagné le Roi jusqu'à Bupissi, est revenu à Torgau. Les Troupes de cet Electorat vont être augmentées julqu'à 40. mille hommes; mais les Officiers ont ordre de n'enrôler personne par force. Depuis le départ du Roi pour son Royaume de Pologne, il s'est fait beaucoup de changemens à la Cour, par la supresfion de quantité de Charges & de pensions; la principale attention de S. M. étant de pouvoir subvenir à l'entretien de l'Armée considerable qu'Elle va avoir incessanment sur pied.

X. Treves. Les Chanoines Capitulaires de l'Eglise Cathedrale de cette Ville, s'étans assemblés le 23, donnerent unanimement leurs voix en saveur du Comte François-George de Schonborn, Grand Prévôt de ce Chapître, & Scholastre de celui de Cologne. Le 2. Mai, jour sixé pour l'élection d'un nouvel Archevêque & Electeur, les Seigneurs Régens & le Chapître firent assembler sur les 7, heutes du matin dans l'Eglise Metropolitaine, le Clergé Séculier & Régulier, les Ministres, les premiers Officiers, les Etats & le Magistrat; l'Evêque de Rosme Suffragant y celebra la Messe, & les Capitu-

des Princes &c. Juin 1729.

faires étans allés en ceremonie dans la Maison du Chapître, y declarerent l'élection faite en faveur du Comte François George de Schonborn. Le Baron de Quatd Grand Doyen, accompagné des Héraults & des Témoins, proclama le nouvel Electeur devant le Clergé assemblé, & ensuite en presence du peuple dans la Nef de l'Eglise, au bruit des acclamations, des fanfares des Trompettes & Timbales, & au son de toutes les Cloches de la Ville. Cela fait, les Capitulaires conduisirent le nouvel Electeur devant le grand Autel, ou s'étant affis sur un magnifique Fauteuil, S. A. E. reçut les complimens des Chanoines, du Comre de Kufteyn Commissaire de l'Empereur, & de la Noblesse du Pays : on chanta ensuite le Te Deum en musique, aprés quoi S. A. E. fut conduite au Palais par le Chapitre, la Noblesse & une nombreuse suite de Cavaliers. & le soir le Magistrat fit tirer un magnisique seu d'artisice. La joye est universelle de l'élection de ce nouveau Prince, dont on se promet un doux Gouvernement, érant doué d'un rare merite, & des vertus les plus éminentes.

On apprend que dans le tems que cerre élect on Le failoit à Treves , le Chapitre de Wuri alourg & 6tant affemblé, choifit unanimement pour remulit l'Eveché vacant de cette Ville, le Comre de Schonborn, Evêque de Bamberg & Vice-Chancelier de l'Empire : cette élection ne doir etre déclarée que le 17. Mai, jour auquel elle est fixée; mais ce Seigneur en reçoit déja les complimens & le Comte de Kuftein doit s'y rendre, pour y affister en qualité de Commissaire de l'Empereur. La famille de Schonborn est illustre & recommandable par ellemême, mais ce qui marque l'extrême confideration qu'on a pour elle, & le relief qu'eile se conserve dans l'Empire, est le choix qu'on en fair,

pour remplir les plus éminentes dignités; le défunt Electeur de Mayence étoit de cette Maison; celui qui vient d'être élevé à l'Electorat de Treves, est encore un Schonborn; de même que le Cardinal Evêque de Spire, & Coadjuteur de l'Evêché de Constance; & le Vice-Chancelier de l'Empire, Evêque de Bamberg, & nommé à l'Evéché de Wurtzbourg. On ne trouve gueres de familles qui fournisse plus de Sujets distingués.

XI. Ratisbonne. Le Prince de Furstemberg principal Commissaire de l'Empereur, remit dernierement à la Dictature publique un Decret de S. M. I. touchant la necessité de réparer les Fortifications de Philipsbourg & du Fort de Kehl, portant en sub-

ftance:

" Que S. M. I. & Cath. n'a pû voir qu'avec le dernier mécontentement, que nonobltant tant de Decrets qui ont été communiqués aux Ministres de la Diette, pour leur representer la nésicessité indispensable de pourvoir aux Fortifications de Philipsbourg & de Kehl, les Etats de l'Empire n'y ont fait aucune attention, au méptis de l'autorité Imperiale; que comme ces Forteresses menacent une ruine entiere, S. M. I. vouloit sçavoir fi les Etats de l'Empire ont dessein d'y pourvoir incessament, ou de les abandonner; & que pour cet esset Elle avoit ordonné à son premier Commissaire, d'inssister en son nom sur une déclatation positive à cet égard de la patt de l'Empire.

Les déliberations de la Diette qui avoient été interrompues par les fêtes de Pâques, recommencerent le 2. Mai, & le Ministre de Mayence y remit sur le tapis l'affaire de Zwingenberg, & celles de Philipsbourg & du Fort de Kehl; Le Comte d'Octinghen, Gouverneur de cette premiere Place, ayant fait de nouvelles répresentations à la Diette, sur le

mauvais

des Princes &c. Juin 1729. 455 mauvais état où elle se trouve. Le Ministre de l'Electeur de Cologne est revenu de Munich à Ratisbonne.

XII. Hannover. Le Sr. Naune Fourier de la Cour. tecut le 3. Mai ordre de partir pour aller en Hollande, faire les dispositions necessaires pour le service & la reception du Roi de la Grande Bretagne, qui partira, dit-on, de Londres le 28. pour se rendre dans ses Etats d'Allemagne. On parle toujours du mariage du Prince de Galles avec la Princesse Rovale de Prusse. L'affaire du Mecklembourg n'est pas encore finie, les Cours chargées de la Commission Imperiale, ayans declaré aux Ministres du Duc Chrêtien Louis, qu'elles ne retireront pas un seul homme des Troupes commises à la garde de ce Duché, qu'elles ne soient payées de tout ce qui leur est dû. On aprend que le Gouverneur de Domitz continue de faire fortifier cette Place, & y fair construire un nouveau Fort, sur lequel on placera 30. pieces de Canon.

XIII. Cologne. L'Electeur arriva le 30. à Francfort revenant de Muñch avec le Prince Ferdinand son frere. Le 31. à cinq heures du matin S. A. S. E. en partit pour sa résidence de Bonn; mais ce Prince se propose d'aller passer une partie de la belle saison à Broël. On ne parle pas encore de son retour dans

ses Etats de Munster.

ARTICLE VII.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en POLOGNES dans le NORD, depuis le mois dernier.

J. Dologne. On affure que plufieurs grands du Royaume ont déja dressé un plan des matie-Gg res res qui doivent être agitées à la prochaine Diette de Grodno; qu'ils ont dessein d'y protester contre la nomination qui a été faite du Comte Poniatowski à la Charge de General en Chef des Troupes de la Couronne, & qu'ils doivent en même-tems faire des representations au Roi, pour le prier de mettre des bornes à la trop grande autorité du Comte Ossolenski, Grand Trésorier: il y a aussi aparence que l'affaire de Courlande sera un des principaux objets des déliberations. On est ici fort attentif aux grands armemens que la Porte fait faire, d'autant plus qu'on augmente de plufieurs nouveaux ouvrages la Forteresse de Chotzim, & qu'on y transporte quantité de munitions de guerre & de bouche. Les Tartares de Buziach ayant entrepris de faire une courle sur la frontiere de Podolie, en ont été repoussés avec perte, par les Troupes de la Couronne qui y étoient postées; & celles qui ont hyverné dans la Wolinie, ont reçu ordre de marcher en diligence vers Bialazelkiow, sur l'avis que l'on a reçu de quelques mouvemens que les Turcs font du côté de Chotzim, & que les Tattares étoient en pleine marche vers les frontieres de Pologne; le General Poniatowski se rendra, dit-on, incessamment à Leopold, pour être plus à portée de donner ses ordres. Le Roi, dont la presence est trés-necessaire dans ce Royaume, est attendu de moment à autre, sur ce qu'on est informé que S. M. partit de Dresde le 26. Avril pour se rendre ici; & deux Députés du Senat, & quantité de Seigneurs allerent le 29. à sa rencontre jusqu'à Fraustat. La Starostie de Stryk, vacante par la mort de celui qui la possedoit, a été donnée au Comte Poniatowski. Le bruit se répand que la Diette generale pourra bien se tenir à Varsovie, ou être remile à un autre tems; mais ce n'est en effer qu'un bruit qui n'a nulle aparence de fondement. Le tems s'est des Princes &c. Juin 1729. 457 s'est mis ici au dégel, & les eaux de la Vistule étant forties de leur lit, ont causé de grandes inondations.

II. Suede. On continue les levées de Troupes dans toute l'étendue du Royaume, de même que la construction des nouveaux Vaisseaux de guerre qui sont sur les chantiers; & les Seigneurs de l'Amirauté sont actuellement occupés à Carelskroon, à distribuer les Marelots sur les Vaisseaux de la Flotte, qui fera prête à mettre en mer pour le plûtard au commencement de Juin: Elle doit consister en 12. Vaisseaux de ligne & 8. Fregates, non compris les 4. destinées pour croiser dans la Mer Baltique. Il est expressément défendu aux Officiers d'enrôler aucuns deserteurs de quelque Nation qu'ils soient; & il est ordonné aux Gouverneurs des Places frontieres de leur fournir les passéports necessaires, & de les renvoyer tous. Jamais la discipline militaire n'a été si bien reglée qu'elle l'est à present, par les soins infatigables de S. M.: On a aussi fait de nouveaux arrangemens dans les Finances; de sorte qu'elles sont sur un trés bon pied. Toutes les déliberations du Sénat, ausquelles S. M. assiste régulierement, ne roulent que sur les moyens de conserver la tranquillité dans le Nord. Le Roi & la Reine se tiennent toujours à Stockholm, à cause des vents froids & orageux qui continuent de regner, quoique la saison soit fort avancée; & L. M. n'iront à Carelsberg qu'aprés le retour du beau tems. On a publié dans les principales Villes du Royaume le Traité de Paix conclu le 26. Novembre dernier entre cette Couronne & la Régence d'Alger. On sentit dernierement à Schoning, Ville située dans la Gothie Orientale, à 22. lieues de Stockholm, un tremblement de terre assez violent, qui dura depuis sept heures du toir jusqu'à minuit; ce qui n'est pas ordinaire en ce Pays. On va for dre par ordre de Sa Majesté 20.

Gg 2 groffes

grosses pieces de Canon de bronze.

III. Dannemarc. On publia à Copenhague au commencement d'Avril quatre differens Placards; le premier qui accorde un délai aux Directeurs & Interessés de la Compagnie des Indes Orientales, pour déclarer s'ils veulent continuer, ou non, ce Commerce, selon l'Octroi qui leur en a été accordé; le second concerne la maniere avec laquelle on doit rebâtir les Eglises & Maisons de cette Capitale, ruinées par le dernier incendie; le troisième défend, sous peine de confiscation & autres châtimens arbibitraires, d'aporter detormais du poisson sec des Pays étrangers dans ceux de la domination de S. M.; le quatriéme regle la mesure des Tonneaux à Bierre & à Vin, sur ce qu'on s'est aperçu que ceux qui en vendent, fraudoient l'ancienne mesure. Le Comte de Freytach, Envoyé extraordinaire de l'Empereur, ayant pris son Audience de congé du Roi & de la Famille Royale, part pour retourner à la Cour de Vienne, & le 17. le Comte de Plelo, nouvel Ambassadeur de France, arriva avec la Comtesse son Epouse. Le Roi va faire au premier jour la revue prés d'Amalienbourg de 12000. hommes qui sont entretenus à la solde de la France ; & S. M. a, dit-on, donné ordre aux Seigneurs de l'Amirauté, de faire équiper incessanment 18. Vaisseaux de ligne, & six gros Bâtimens plats. Le terme accordé aux Directeurs de la Compagnie des Indes, pour se déterminer à continuer ou à abandonner leur Commerce, venant d'expirer, ils s'en sont absolument désistés, & l'ont remis entre les mains du Roi; priant S. M. de permettre que les deux Naisseaux qu'on attend de Tanquebar, soient cedés avec leur cargaison, & quelques autres effets, à ladite Compagnie, pour la mettre en état d'acquitter ses dettes. S. M. continuera, dit-on, le mêdes Princes & Juin 1729. 459 me Commerce pour son compte, & établira de nouveaux Directeurs, ausquels Elle en confiera l'administration. Les Marchands de cette Ville ont obtenu la permission d'y établir de nouvelles Manufactures d'étoffes de laine, pareilles à celles qu'on fabrique à Danizich & à Berlin. On parle d'un nouveau voyagé de S. M. dans le Holstein & dans la Jutlande.

IV. Petersbourg. Moscow. On équipe en diligence les Vaisseaux qui doivent composer la Flotte qu'on se propose de mettre en mer au commencement de Juin, & qui ira se poster prés de Revel. Une partie des Régimens d'Infanterie qui doivent s'embarquer, ont déja été envoyés à Cronslot, & elle sera avitaillée pour trois mois. On va, dit-on, augmenter jusqu'à 12000. le nombre des Matelots qui doivent la monter; & la Direction de la Marine a été conferée aux Vice-Amiraux Synamin, Gordon, & Sievers. Le Prince de Kurakin retourne en Hollande avec le caractère d'Ambassadeur de S. M. Par ordre du Czar on nommera à l'avenir cette Ville de Petersbourg, la Capitale de l'Occident, pour la distinguer de Moscow, qui sera appellée la Capitale de l'Orient.

Sur les avis qu'on a reçûs à Moseon, par un Exprés du General Weisbach, qui commande dans l'Ukraine, que les Tartares paroissoient en grand nombre sur cette frontiere, & avoient déja fait des courses le long du Pruth & du Dniester, S. M. a envoyé ordre à ce General d'arrêter ces brigandages, & d'osdonner aux Cosaques de se tenir prêts à marcher au premier commandement. Le Comte de Wratislaw, Ambassadeur de l'Empereur, sur dernierement frappé d'une violente attaque d'apoplexie en allant à la Cour, & ce Seigneur est, diren, à l'extrêmité. Le départ de S. M. pour Peters-G3 3 boure,

460 La Clef du Cabinet

bourg, est toûjours fort incertain. Le 14, Avril aprés la tenue d'un grand Conseil, on sit pattir 2. Exprés, l'un pour Astracan & Derbent, & l'autre pour Kiovie & autres Places de l'Ukraine. La Princesse Elizabeth a été déclarée Grande Maîtresse de l'Ordre de Sainte Catherine.

ARTICLE VIII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE, en HOL-LANDE, & aux PAYS-BAS, dépuis le mois dernier.

I. Condres. Le 14. Avril, jour du Jeudi Saint, l'Archevêque d'Yorck, Grand Aumônier du Roi, fit la distribution ordinaire de linges, d'habits, de pain, de poissons, de vin & d'argent à un nombre de pauvres vieillards des deux sexes, pareil à celui des années de S. M., comme cela se pratique tous les ans. Le 17. jour de Pâques, le Roi, la Reine, le Prince de Galles & les Princesses aînées, précedés par les Herauts d'armes, & accompagnés des Chevaliers de la Farretiere, du Chardon & des Bains, en habits de ceremonie, s'étans rendus à la Chapelle Royale, y entendirent le Sermon prêché par l'Evêque de Chester, & reçûrent la Communion des mains de l'Evêque de Londres, Doyen de ladite Chapelle : le Duc de Dorset, Chevalier de la Farretiere, posta l'Epée de l'Etat devant. L. M. en y allant; & le Comte de Marchmont, Chevalier du Chardon, la porta à son tour en revenant. On a commencé la construction d'un nouveau Pont fur la Tamise, entre Fulham & Putney. Le 13. Mr. Horace Walpole, l'un des Ambassadeurs Plénipotententiaires de S. M. au Congrés, partit pour retourner à la Cour de France par Calais, & fut suivi le 14. par Mr. Stanhope son Collegue. Le 12. on dépêcha un Messager d'Etat à Mr. Keene, Ministre du Roi à la Cour d'Espagne, avec les Adresses des deux Chambres du Parlement, touchant Gibraltar & Port Mahon, la reponse du Roi à ces Adresses, & de nouvelles instructions au sujet des prétentions de la Compagnie du Sud & des Marchands particuliers. Le Duc de Warthon n'ayant pas satisfait aux sommations qui lui ont été faites en quatre differens Comtés, de s'y rendre en personne, pour repondre aux chefs d'accusation de haute trahison, portés contre lui, a été declaré publquement traître à la Patrie dans la Cour du Comté de Mildesex. Mr. Riva Envoyé du Duc de Modene, ayant pris son Audience de congé du Roi & de la Famille Royale, part pour retourner à sa Cour, où il est rapellé.

II. On mit dernierement au Bureau de l'Amirauté huit Vaisseaux de guerre en commission, sçavoir, le Burford de 70. Canons, le Leopard, l'Oxford, & l'Avis de 50.; le Lynne de 40.; le Kinsale de 30.; le Drack, Chaloupe de 14. Canons, & l'Otter de huit; ces deux dernieres se servent de rames. On ne dit pas encore où cette Escadre doit être employée : on la croit destinée pour l'Amerique, & elle sera commandée par le Comte de Torrington. Le 15. les Seigneurs Commissaires de l'Amirauté allerent au Palais de St. James assurer le Roi qu'ils avoient pris de justes mesures pour équiper une nombreuse Flotte, afin de l'employer où il seroit besoin. Suivant ces assurances on se propose d'envoyer dans le Détroit de Gibraltar, une Escadre de 12. Vaisseaux de guerre, une Galliotte à bombes, & un Brûlot, qui est prête à faire voile de Portsmouth; ce sera le Chevalier Wager qui la commandera

La Clef du Cabinet

462

dera , & qui montera le Vaisseau le Cornouaille , qui doit se rendre de Chatham à Portsmouth. 21. il se tint un grand Conseil au Palais de St. James., à l'issue duquel les ordres furent donnés de preparer une Commission, pour autoriser ledit Chevalier de prendre le Commandement de cette Escadre pour le Détroit. On parle aussi d'en équiper une troisséme plus nombreuse pour la Mer Baltique, sous le Commandement du Chevalier Jean Nortis; & on a expédié de nouveaux ordres pour presser des Matelots. Les Commissaires des vivres ont contracté avec divers Maîtres de Vaisseaux, pour transporter des provisions à Gibraltar. On envoya dernletement à Portsmouth, sous l'escorte d'un Détachement de Grenadiers de la Garde à cheval, une somme considerable pour payer deux mois de gages aux Equipages des Vaisseaux Gardes-Côtes & autres qui sont dans ce Port, conformément à l'Acte du Parlement. On a publié à Londres l'Avertissement fuivant.

"D'autant qu'un grand nombre d'Officiers des s, forces de terre & de mer, & particulierement les ., Subalternes, ont negligé de s'adresser au Bureau du Secretaire des Guerres, pour être pourvûs des .; Places vacantes dans l'Armée, on fait sçavoir à .; tous ceux qui sont en état de servir, qu'ils ayent à donner audit Bureau leur nom, leur âge, leur eng, & les Certificats des Generaux ou .; Colonels sous lesquels ils ont servi, l'intention du Roi étant de les pourvoir desdites Places vacantes.

On vient encore de mettre en Commission le Solebay. Vaisseu de guerre du sixiéme rang. On voir par toutes ces dispositions, que l'Angleterre se met en état d'agir avec vigueur à tout évenement, & en cas que le Congrés de Soissons n'ait pas le succès

des Princes &c. Juin 1729. 463

Regimens à Gibraltar, ont ordre de s'y rendre incessament; & on va y envoyer au plutôt un nouveau convoi de munitions de guerre & de bouche.

III. Le voyage du Roi à Hannover est, à ce que l'on assure, resolu pour le mois de Juin prochain, dés que la presente sceance du Parlement sera finie ; & les ordres sont, dit on, donnés de préparer les Yachis nécessaires pour son transport en Hollande. avec toute sa suite : S. M. avant son départ, doit tenir un Chapitre de l'Ordre de la Farretiere, pour remplir les places vacantes par la mort du Roi George 1., du Duc d'Yorck Evêque d'Ofnabruck, & du Comte de Lincoln. Le 26. le jeune Duc de Cumberland entra dans sa neuviéme année. & L. M. & S. A. R. reçurent là dessus les complimens de toute la Cour. Le Lord Glenorchi est revenu de son Ambassade de Dannemare, & le 27. on fit partir deux Messagers d'Etat, l'un pour Paris, & l'autre pour Madrid avec des dépêches de consequence. Le Comte de Bucham partit le 29. pour aller à Edimbourg, affister en qualité de grand Commissaire du Roi, à l'Assemblée generale du Clergé d'Ecosse. dont l'ouverture est fixée au 12. Mai. Le Chevalier Walton est aussi parti pour Portsmouth , & le Chevalier Wager doit s'y rendre incessamment, pour prendre le commandement de l'Escadre, qui n'attend que son arrivée pour mettre à la voile pour le Détroit. Cet Amiral montera le Cornouaille, Vais-

IV. Comme tous les Vaisseaux de guerre qu'on a équipé, ont leurs équipages complets, les Seigneurs de l'Amirauté ont révoqué l'ordre qu'ils avoient donné pour presser des Matelots. Sur ce qu'on est informé que les Espagnols continuent de courir sur les Vaisseaux de la Nation, & qu'ils pri-

feau de guerre de 80. Canons.

rent encore dernierement dans les mers del'Amerique un Bâtiment Marchand Anglois, nommé le Faisan, on a communiqué aux Négocians les in-Aructions envoyées depuis peu aux Officiers qui commandent les Vaisseaux de guerre dans ces Payslà, portans en substance; " Qu'en cas qu'ils rencontrent dans leur trajet, ou en course pour pro-, teger la navigation des Sujets du Roi, quelque Pirate, sans être muni d'aucune Commission, ,, ils ayent à l'attaquer avec vigueur, pour tâcher , de le prendre, & le conduire dans quelqu'uns des Ports appartenans à la Grande-Bretagne, pour , y être gardé jusqu'à nouvel ordre des Seigneurs. " de l'Amirauté, ausquels ils en écriront incessan-, ment. Les courses de Chevaux se sont achevées à Newmarket, où quantité de Seigneurs s'étoient rendus pour prendre part à ce divertissement. 3. Mai les Jardiniers fleuristes celebrerent leur fête à Richmont; ils s'y trouverent au nombre de 150., & aprés le repas chacun ayant produit ses fleurs à l'Assemblée, on nomma cinq des plus anciens pour adjuger le prix ordinaire, qui est de deux cuillieres d'argent & d'un arosoir: ce fut un Jardinier de Barn dans le Comté de Surrey qui l'emporta. Le 4. fête de St. George , Patron d'Angleterre , il y eut grande Assemblée au Palais de St. James, où le Roi parut revêtu du grand Collier de la Farretiere, & accompagné des Chevaliers dudit Ordre, de celui du Chardon & des Bains.

V. Les déliberations du Parlement n'ont point changé d'objet pendant le cours de ce mois d'Avril; & les affaires qui sont sur le tapis, sont affez importantes pour les suivre de prés, & travailler à les terminer. Tels sont l'examen de l'état present de la Nation, par raport aux Alliances contractées, & aux moyens de remplir les engagemens dans lesquels

des Princes &c. Juin 1729. on est entré : l'affaire de Gibraltar & de Port-Mahon; l'encouragement du Commerce; les moyens de le proteger contre les entreprises continuelles des Espagnols, & de procurer à la Nation les indemnités convenables, pour les prises faites par leurs Armateurs dans les Mers de l'Amerique; l'examen des Compres, & de l'emploi des Subfides accordés les années précedentes; celui des instructions don. nées aux Amiraux qui ont commandé les Elcadres de la Grande-Bretagne, & plusieurs Reglemens generaux de police. Nous n'entrons pas pour cette fois dans le détail particulier de toutes ces différentes choses, en ayant donné une idée suffisante dans les précedens Journaux; je crois qu'il suffit de dire en gros que ce sont les principales matieres qui oc-

VI. Hollande. Les Seigneurs Etats d'Hollande & de Westfrise se separerent le 13. Avril jusqu'au 4. Mai, aprés avoir donné leur consentement à l'équipement d'une Escadre de 12. Vaisseaux de guerre, pour être employée l'Eté prochain où il sera besoin: elle sera, dit on, commandée par deux Vice-Amiraux, sçavoir, Mrs. de Sommelsdick & d'Ockerse. Il n'y a pas eu de Collège assemblé pendant les sêtes de Pâques. Mr. Coeymans est parti pour aller remplir le poste de Résident de L. H. P. à la Cour de

cupent actuellement les deux Chambres.

Dannemarc.

VII. Pays-Bas. Bruxelles. La Semaine sainte & les sêtes de Pâques ont été celebrées ici avec beaucoup de solemnité & de devotion par la Ser. Archiduchesse Gouvernante. Le 18. la Cour prit le grand deüil pour la mort du Duc de Lorraine; & les obseques solemnesses devoient se faire le 27.; mais eiles ont été remises jusqu'au rétablissement de la fanté de S. A. S., qui a été incommodée d'une sluxion sur une jambe. Les Livres de transport de la Compagnie

Compagnie des Indes, seront sermés depuis le 11. Mai jusqu'au 1. Juin, à cause de la vente de ses Marchandises, qui doit se faire dans ce tems-là, partie à Ossende, & partie à Brugés. Le Comte de Nava Lieutenant Colonel du Regiment de Los Rios, a été fait Commandant du Châreau d'Anvers.

ARTICLE IX.

Contenant les Naissances, Mariages & Morts des Princes & autres Personnes illustres, dépuis le mois dernier.

I. Aissances. Le 25. Avril l'Epouse du Prince de Piémont accoucha à Turin d'une Princesse. La Duchesse de Guadagnola Contiest accouchée à Rome de son second fils.

La Duchesse d'Ancaster est accouchée d'un fils à Londres.

II. Mariages. Le Marquis de Baumont, fils du Duc de Roxborough, épouse à Londres Mademoiselle de Montague, fille du Duc de ce nom.

Le Marquis de Gaudelu, fils du Duc de Trêmes,

épouse à Paris Mademoiselle de Tingry.

Le Marquis de Blandeford, fils du Comte de Godolfin, & héritier présemptif de la Duchesse doüairiere de Marlborough, épouse Mademoiselle de Jong, fille de seu Mr. de Jong Bourgmaître d'Utrecht.

Mr. Guillaume Yong, Chevalier des Bains, & l'un des Commissaires de l'Amirauté, épousa le 24. à Londres, Mademoiselle Howard, fille du Lord de ce nom.

L'Abbé de Bethune d'Orval, héririer du seu Duc de Sully, a quitté le petit Collet, & a épousé à Paris Mademoiselle de Vatan, Sœur de l'Epouse de Mr. le premier Président du Portail.

Le Comte de Gistel a épousé à Bruxelles la Princesse de Hornes. des Princes &c. Juin 1729. 467

III. Morès. Le Lord Midleton est mort à Londrès. Le Marquis de Pelvé, Gouverneur du Châreau de Meudon est mort a Paris.

Le Comte de Colloredo, Grand Maréchal de la Cour de l'Empercur, est most à Vienne: Il avoit étéci-devant Gouverneur General du Duché de Milan.

Le 15. Avril mourut à Paris la Comtesse de Quelus, veuve du Lieutenant General de ce nom.

Le 4. Mr. Pittoni, Auditeur du Pape, fut trouvé mort dans son lit à Rome.

La Marquise de Montaterre est motte à Paris. La Princesse Douairiere de Chimay est morte à Malines; elle étoit mere du Cardinal Archevêque de cette Ville.

Dom Sylvestre Garcia d'Escalona, Evêque de Salamanque, est mort dans son Diocele, âgé de 90 ans.

Le 18. mourut à Luneville Madame Marie née Comtesse de Furstemberg, Chanoinesse du Chapitre de Ste. Ursule de Cologne: son Corps a été transporté à Nancy, pour être inhumé aux Dames Prêcheresses: elle étoit nièce du fameux Cardinal de Furstemberg, Electeur de Cologne, dont il a été tant parlé dans les Guerres dernières.

Le Prince Joseph de Lichtenstein est more

Breslaw en Silesie.

Le Chevalier Jerôme Delfino, Procurateur de St. Marc. & ci-devant Capitaine Genetal, est mou à Venise.

Antoine Ferdinand de Gonzague, Duc de Guastalla, mourut le 19. dans la résidence, d'une érésipele, âgé de 42. ans.

Le tils unique du Prince de Forano Strozzi est

mort à Rome.

Le 18. Le Prince de Troyes mourur à Naples. Le 4. May mourur à Paris le Cardinal de Noailles, Archevêque de cette Ville, d'une attaque d'apoplexie.

TABLE GENERALE

Des Matieres contenues dans ce L. Tome.

	Α.
A Llemagne.	47.130.200.284.367
A Llemagne. Angleterre.	62. 146. 218. 298. 373
•	В.
D Arbarie.	22.181.335.415
Berlin.	54.140.207.291.451
Bruxelles.	69.154.232.308
Bonn.	142.207
Baviere.	209
Bologne.	274.429
•	C
Adix.	20.103.266.334.413
Cologne.	56
Copenhague.	58
Copie d'un Traité de	Commerce conclu entre l'Es-
pagne & la Russie.	175
	D.
D Resde. Dannemare.	55.142.205.452
Dannemarc.	58.213.458
	E.
Espagne.	6.87.164.248.323.401.
L Espagne.	16.97.173.256.327.408.
	F.
Lorence.	27.119.190.343
I France.	30.123.192.275.345
Fontainebleau.	30
Francfort.	292
	G.
Gibraltar. Genes.	21.178.414
Genes.	28. 274. 343. 430
	H.
Hannover.	56.141.207.292.455
Hambourg.	61. 142. 209
	Hollandes

Table des Matieres.

Hollande.	66.153.231.306.455
	I.
Talie.	22.105.181.268.336
	L.
T Itterature.	3. 83. 159. 237. 313. 393
Livourne.	29. 120
Londres.	62. 146. 218. 298. 373. 460
	en forme de Bref au Cardinal de
Noailles , au si	ajet de son acceptation de la Bulle
Univenitus 108	. Autre du Roi de France à Son
Eminence au n	nême sujet, 40. Autre du Pape
au même, 18	2. Mort de S. Em. 467
La Haye.	153
	le. 352.441 Mort de S. A. R.
	52. Mandemens à ce sujet. 354,
& Juiv.	,
	м.
A llan.	28. 121. 191 274. 429
Moscow.	59. 214. 296. 459
Malthe.	428
Madrid.	97
Marly.	123.275
Manheim.	141. 208
Mayence.	208. 292
Munich.	209
Modene.	344
	N.
Aples.	26. 119. 189. 427 Mariages. Morts. 72. 155. 252.
Naissances.	Mariages. Morts. 72. 155. 252.
	309 387. 466
	Р.
Paris.	20. 104. 178. 266. 335. 414
	45. 129. 196. 281. 350
Palatinat.	55. 14 ¹ . 208
Pologne.	56. 145. 212. 293.455
	Peters

Table des Matieres.

4.0	DIO DIOS ZIZIDIO			
Petersbourg.	60.	216. 296. 459		
Pays Bas.		69. 465		
Prusse.		140. 207		
Parme.		274. 344. 43I		
R.				
D Ome.	22. 105. 181.	268. 336. 416 136. 293. 454		
Ratisbonne.	54.	136. 293. 454		
	S.			
C Uite de la Le	ettre des Prélats	de France au Roi.		
3	6. 88. 164.	249. 324. 40I		
Suisse.	29.	122. 344. 432		
Suede. Stokholm.	57. 145.	213. 294. 457		
Saxe.		142. 205. 452		
T.				
Urin.	121.	275. 344. 435		
Turin. 121. 275. 344. 431 Treves (élection d'un nouvel Archevêque de)				
		452		
	v.			
Enise.	27. 120. 190.	273. 343. 430		
Varsovie. 36. 212. 293.				
Vienne.	130. 200.	284. 367. 445		
Versailles.		192. 345. 432		

Ein de la Table des Matieres.